La LIBERTÉ

Vol. 89 n°44 • du 20 au 26 février 2003 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Ça roule, leurs affaires!

La compagnie de transport Gilles Bouchard Trucking a trois nouveaux propriétaires. Avec déjà plusieurs années d'expérience dans le domaine, le trio a décidé de faire le grand saut.

■ Page 25.

Citation de la semaine

« ... certains gardiens passent leurs pauses à la recherche d'une pièce pour compléter un casse-tête! »

Le Musée des beaux-arts lance une invitation bien particulière à ses visiteurs. Rares sont ceux qui ne se font pas prendre au jeu à la vue de la montagne de 40 000 morceaux de casse-tête. Combien seront complétés d'ici à la mi-mars?

■ Page 20.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Hé! Ho!



photo : Dominique Philibert

La 34e édition du Festival du Voyageur a pris son envol lors de la coupe de la branche par le Voyageur officiel Jean-Marie Pambrun et sa famille. De nombreux visiteurs amassés au Parc du Voyageur ont bravé le froid, le 14 février, afin de savourer pleinement les premiers moments des festivités qui dureront dix jours.

Contentieux historique

Les programmes de français langue première ne sont pas l'exclusivité de la Division scolaire franco-manitobaine, une situation qu'elle tolère difficilement. Cette question pourrait faire partie de la révision globale qu'entamera le gouvernement manitobain, sinon...

■ Page 3.

Formation d'artistes!

Il y a une expression qui dit : « Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». Deux chanteuses du groupe franco-manitobain Madrigaïa auront justement la chance d'effectuer une bonne mise au point sur leurs carrières et de découvrir ce qu'elles peuvent améliorer pour avoir davantage de succès dans le futur.

■ Page 13.

ÉCONOMIE

Des milliards pour la santé

Pascal DUBÉ

Le ministre fédéral des Finances, John Manley, a déposé le 18 février un budget présentant d'importantes augmentations des dépenses, notamment dans le secteur de la santé, de la défense et pour les familles à faible revenu (1). *La Liberté* vous présentera plus en détail la semaine prochaine les réactions locales à ces annonces. En attendant, voici les grandes lignes de ce budget.

Le gouvernement fédéral annonce un investissement de 34,8 milliards $ en cinq ans dans le secteur de la santé. De ce montant, 16 milliards $ iront dans un fonds pour la réforme de la santé, dont les soins à domicile et la couverture des médicaments d'ordonnance. Il y aura également une majoration de 9,5 milliards $ des transferts aux provinces et aux territoires. Le ministre propose aussi l'instauration d'un congé de six semaines pour les personnes s'occupant d'un malade à la maison.

Le gouvernement investira 7,7 milliards $ destinés à assurer la sécurité des Canadiens. Il s'agit de la plus importante initiative du genre dans l'histoire du pays. Le budget annuel de la Défense nationale profitera d'une augmentation de son budget de 800 millions $.

Les familles à faible revenu profiteront également des nouvelles mesures du ministre Manley. Le plafond accordé pour un premier enfant en vertu de la Prestation fiscale canadienne pour enfants sera augmenté à 3 243 $ pour le premier, à 3 016 $ pour le deuxième et à 3 020 $ pour chaque autre enfant d'ici 2007. Au cours de cette même période, Ottawa versera 935 millions $ pour accroître l'accès à des services de garde de qualité.

John Manley propose également d'investir dans le logement social. 320 millions $ seront ainsi dépensés au cours des cinq prochaines années pour améliorer les ententes existantes relativement aux logements à prix modique. Cette somme vient s'ajouter aux 256 millions $ qui serviront à la rénovation d'édifices existants au cours des deux prochaines années. Le budget contient également l'équivalent de 3 milliards $ pour d'autres investissements d'infrastructure au cours des dix prochaines années.

Finalement, le gouvernement fédéral injectera 114,5 millions $ au cours des deux prochaines années pour financer un plan d'action quinquennal sur les langues officielles.

(1) Les données sont tirées du site Internet du ministère des Finances du Canada.

PETITE ENFANCE

Nouvelle prématernelle francophone !

Passer d'un environnement entièrement anglophone à un autre où les gens parlent couramment français, ce n'est pas évident mais c'est peut-être la meilleure chose à faire pour que les jeunes en bas âge apprennent la langue.

Sophie ROCH

Une nouvelle prématernelle d'immersion francophone verra le jour en septembre 2003 à l'École Tuxedo Park, grâce au partenariat entre l'école et la garderie Checkerberry House (1). Les enfants d'âge préscolaire pourront ainsi faire leur passage de la prématernelle à la maternelle de l'école d'immersion en douceur.

Cela fait environ un an que la directrice de l'École Tuxedo Park, Diana Savard Paré, veut avoir une prématernelle dans son établissement scolaire. Grâce à l'entente de partenariat avec la garderie, elle n'aura pas à faire de demande officielle au gouvernement provincial pour réaliser son projet, ce qui lui évite d'avoir à remplir de nombreux papiers.

« Étant donné que nous entretenons de bons rapports avec la garderie Checkerberry House, j'ai parlé de mon idée à sa directrice, Jacquie Beaudette et elle a été enchantée, affirme Diana Savard Paré. Eux avaient déjà la licence et nous avions l'espace, alors, quoi de mieux que réaliser le projet ensemble ? »

Diana Savard Paré a eu l'idée après avoir remarqué la facilité avec laquelle les enfants de prématernelle de la base militaire passaient à la maternelle de l'école d'immersion francophone. « Je trouve que les enfants ont déjà un grand stress à gérer lors de leur transfert à la maternelle, dit-elle. On leur en demande déjà beaucoup, alors si on peut leur éviter le choc de tomber dans un univers complètement francophone, ça leur rendra certainement service. »

Jacquie Beaudette sait ce que c'est que de vivre une telle expérience, ayant passé par là lorsqu'elle était enfant. Sauf que pour elle, c'était du français vers l'anglais. « Je me souviens encore de ma première journée à la maternelle, raconte-t-elle. Je n'arrêtais pas de pleurer et je disais que les enfants parlaient en bébé. Je ne savais pas qu'il existait d'autres langues. Je l'ai seulement su à mon retour à la maison. »

Au total, 20 jeunes enfants pourront profiter du nouveau programme d'immersion : 10 âgés de 3 ans et 10 de 4 ans. Le but est d'introduire peu à peu des mots en français pour que les jeunes s'habituent à entendre parler cette langue. « Durant les six derniers mois, l'objectif visé est qu'on parle français 50% du temps, précise Jacquie Beaudette. À chaque jour, on introduira un peu plus de vocabulaire. »



photo : Sophie Roch

Jacquie Beaudette : « Durant les six derniers mois, l'objectif visé est que 50 % du temps, on parle français. »

(1) À raison de deux heures par rencontre, les lundi, mercredi et vendredi matin, seront consacrés aux enfants âgés de quatre ans. Ceux de trois ans pourront y aller les mardi et jeudi avant-midi. Pour réservations : 488-3637.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef : **Pascal DUBÉ** ■ Adjointes au rédacteur en chef : **Mylène CRÊTE** et **Dominique PHILIBERT** ■ Journaliste : **Sophie ROCH** ■ Journaliste et correcteur : **Stéphane MICHAUD** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Infographiste : **Martin LAJOIE** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 90 $ ■ **Outre-mer** : 125 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention : 40012102 ■ PAP 7996

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
**Représentation nationale:
1 800 2OPSCOM
(613) 241-5700**



Fondation Donatien Frémont

DSFM

À quand l'exclusivité?

La Division scolaire franco-manitobaine n'est pas la seule à offrir un programme français. Des écoles d'autres divisions le font également, ce qui exaspère l'administration de la Commission scolaire franco-manitobaine.

Mylène CRÊTE

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) aimerait que le gouvernement manitobain lui donne l'exclusivité de l'enseignement de langue française. Sept écoles ne faisant pas partie de la DSFM offrent toujours un programme de français langue première. La DSFM souhaite que cette question fasse partie de la révision globale que la Province effectuera cet automne.

« Nous trouvons que c'est illégal parce que la Charte des droits et les décisions de la Cour suprême ont clairement indiqué que l'offre d'un programme français revient — et c'est un droit exclusif — à la commission scolaire francophone là où il y en a une d'établie », indique le directeur général de la DSFM, Léo Robert.

Selon les statistiques du Bureau de l'éducation française, les écoles d'autres divisions scolaires des élèves son inscrits au programme de français langue première sont l'école Provencher de Saint-Boniface, l'école Saint-Malo, le Complexe scolaire de Saint-Claude, l'école Laurier, l'Institut collégial Somerset, l'Institut collégial Windsor Park et l'école Sainte-Rose-du-Lac.

Ces écoles ne se sont pas mises à donner un enseignement en français du jour au lendemain. « C'est une situation historique, explique le sous-ministre adjoint de l'Éducation, Guy Roy. Durant les années 1970, le programme de français de même que des écoles françaises ont été établis à travers la province dans un réseau de commissions scolaires anglophones. Elles étaient présentes dans un grand nombre de communautés francophones. »

Si la majorité de ces écoles se sont ralliées à la DSFM lors de sa création en 1994, quelques-unes d'entre elles ont toutefois décidé de continuer à offrir le programme par elles-mêmes puisque le gouvernement leur donnait le choix. « Les commissions scolaires à l'époque ont donné un profil au programme français qui déviait parfois de la définition donnée par la Loi établissant la DSFM », précise Guy Roy. Ainsi, certaines écoles dont le programme était considéré comme français langue première par la Province offraient plutôt 50 % de leur contenu en français et 50 % en anglais. Malgré cette réalité, le nom du programme est demeuré tel quel.

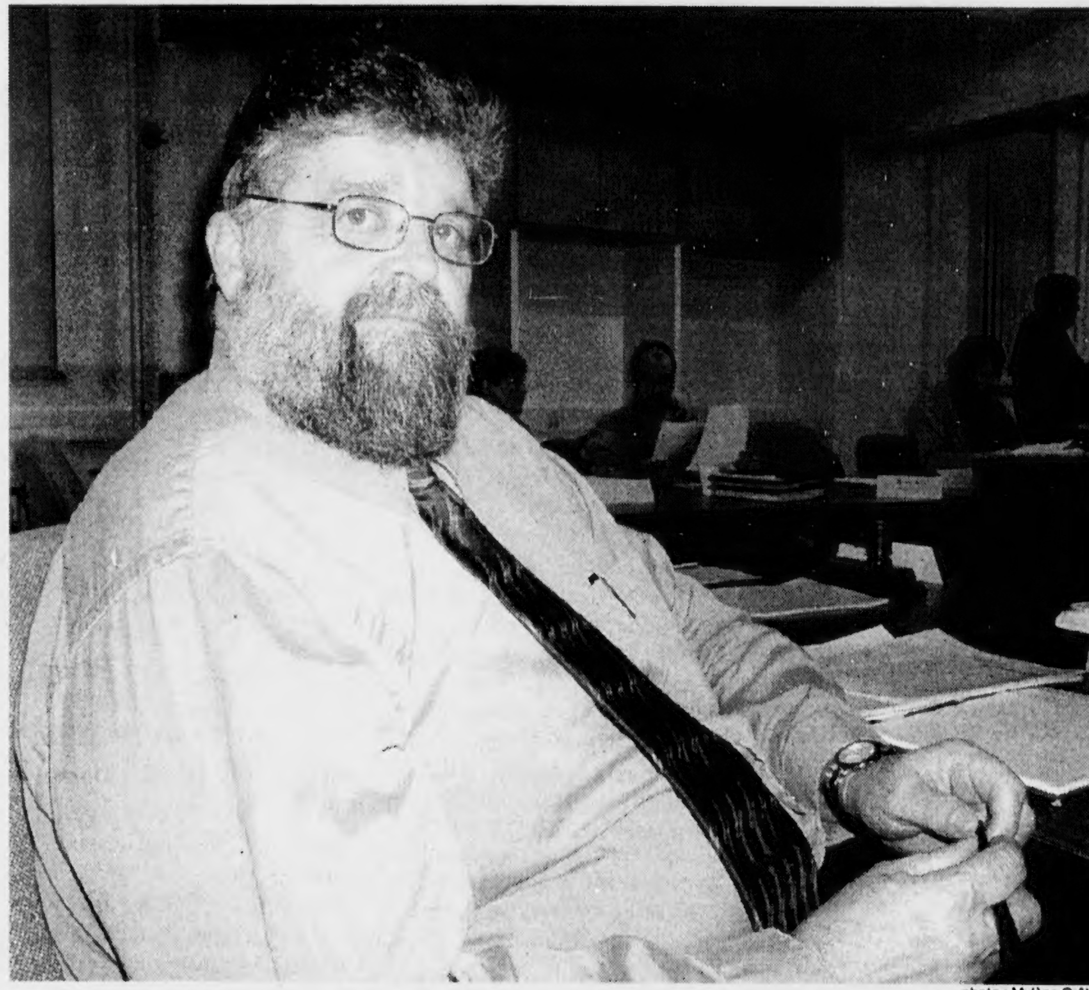


photo : Mylène Crête

Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine n'écarte pas la possibilité de poursuivre la Province.

« Le danger, c'est qu'un jeune inscrit à un programme de français langue première devienne un ayant droit selon la Charte des droits, ce qui lui donne accès aux écoles de la DSFM, indique Léo Robert. Les commissions scolaires anglophones n'ont aucun critère d'admission pour ce programme. Essentiellement, le système majoritaire est en train de créer des ayants droit. »

Guy Roy et Léo Robert s'entendent pour dire que la question est un point litigieux. La DSFM pourrait poursuivre la Province si la situation perdure, mais ne ferme pas la porte à un règlement. Une des solutions consisterait à changer le nom du programme français offert dans les écoles de divisions scolaires anglophones afin qu'il soit considéré comme un programme bilingue.

Programme contesté

Nombre total d'inscriptions au programme de français langue première selon les statistiques préliminaires du Bureau de l'éducation française recueillies le 30 septembre 2002.

École Provencher	397
École Saint-Malo	150
Complexe scolaire Saint-Claude	134
École Laurier	52
Institut collégial Somerset	32
Institut collégial Windsor Park	30
École Sainte-Rose-du-Lac	6

FRANCOPHONIE

Le plan Dion le 12 mars

Yves LUSIGNAN (APF)

Le fameux plan d'action du gouvernement fédéral, qui doit relancer les langues officielles et la dualité linguistique au pays, sera dévoilé le 12 mars par le premier ministre Jean Chrétien. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a confirmé à la Chambre des communes la date du dépôt de ce plan qui est attendu depuis près de deux ans. L'annonce coïncidera avec les célébrations des Rendez-vous de la Francophonie qui ont lieu cette année du 7 au 23 mars.

Le ministre Dion a hérité le 25 avril 2001 de la responsabilité de coordonner les dossiers touchant les langues officielles. Le premier ministre Chrétien lui avait donné le mandat « de formuler un nouveau cadre d'action pour renforcer le programme des langues officielles. » La santé en français, le développement des communautés minoritaires francophones, l'immigration, la justice en français, l'éducation, l'apprentissage des deux langues officielles par l'entremise des écoles d'immersion, de même que le rôle et les responsabilités de la fonction publique fédérale dans la promotion de la dualité linguistique, sont toutes des questions qui seront fort probablement traitées dans le plan Dion.

Éditorial

Des mots de trop

Marcien Ferland ne laisse personne indifférent. Soit qu'on aime l'homme passionné, soit qu'on déteste l'individu reconnu pour son franc-parler. Et malgré tout le respect que je lui dois, je ne peux lui pardonner les propos qu'il a tenus récemment lors d'une rencontre publique, sur l'accueil que l'on devrait réserver aux nouveaux arrivants. À sa décharge, connaissant un peu sa personnalité, je puis néanmoins comprendre son point de vue.

par Pascal DUBÉ

Il est facile de condamner les propos de Marcien Ferland après avoir entendu les quelques extraits d'une conversation qui ont été captés par la télévision de Radio-Canada. Mais il faut comprendre qui les a prononcés. Il s'agit d'un homme d'une autre génération, qui s'est battu toute sa vie pour la sauvegarde de la langue et de la culture canadiennes-françaises. Plusieurs personnes comme lui constatent avec dépit les ravages de l'assimilation et se rappellent sans doute avec nostalgie le bon vieux temps où les « Canayens » se mariaient entre-eux.

Marcien Ferland n'est certainement pas le seul à s'inquiéter des effets qu'aura la politique de porte ouverte adoptée par nos représentants politiques sur notre identité culturelle. Pour plusieurs d'entre eux, la nouvelle vague d'immigration est simplement une autre menace qui vient amplifier la peur de la perte d'une identité culturelle. Ils ne retrouvent plus le fragile équilibre qui existait chez les Franco-Manitobains avant l'arrivée de la radio, de la télévision et de la mondialisation. Une bonne partie de leur univers s'est rapidement transformée au cours des 50 dernières années et ce n'est pas tout le monde qui embrasse cette nouvelle réalité.

Reste que les propos de Marcien Ferland sont inadmissibles. Tous ceux qui connaissent l'homme savent qu'il est une personne intelligente qui possède une vaste culture générale. J'étais même très surpris d'entendre ce genre de discours de la part de quelqu'un qui a travaillé si fort pour faire connaître le mode de vie des populations métisses et autochtones du Manitoba. Cependant, les faits demeurent et les mots qu'il a choisis étaient indéniablement inappropriés. Même le ton utilisé était déplacé.

Bien qu'il s'agisse d'une opinion personnelle, les porte-parole de la communauté n'avaient d'autre choix que de se dissocier de ces propos. Ce que Marcien Ferland a dit c'est bien plus que du *politicaly incorrect*, c'est tout simplement inacceptable. Tout le monde à droit à son opinion, vous avez le droit d'être en désaccord avec le cadre de travail proposé par la Société franco-manitobaine afin d'agrandir l'espace francophone, mais de grâce, gardez vos commentaires racistes pour vous.

Et puis qu'on se le tienne pour dit, avec l'arrivée de nouveaux immigrants, ou même sans eux, la composante culturelle de notre communauté, qu'on le veuille ou non, est appelée à se transformer au cours des prochaines générations. La majorité des immigrants ne demandent pas mieux que de se joindre à nous pour le développement et le rayonnement de la langue et de la culture francophone partout dans le monde. Malheureusement, et c'est encore une fois le cas avec les propos de Marcien Ferland, nous sommes nous-mêmes nos pires ennemis quand vient le temps de faire évoluer notre communauté.



À VOUS la parole

Déclaration

Dans l'émission « Le Manitoba ce soir » du 12 février 2003, la société Radio Canada, à travers un reportage, a diffusé dans toute la communauté francophone les propos d'un certain Marcien Ferland, de l'Alliance chorale Manitoba. Les propos de ce monsieur ont été tenus lors d'une réunion du président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, avec des organismes dont les membres, qu'on le veuille ou non, partagent le même espace linguistique.

Si la démarche de monsieur Boucher, consistant à essayer de trouver des moyens d'élargir l'espace francophone, est louable, les propos du sieur Ferland se passent de commentaires, de par leur arrogance et leur vision rébarbative, nombriliste et raciste des choses.

- Considérant que le Canada est un pays d'immigration;
- Considérant le caractère multiculturel du Canada, garanti par la Charte des droits et libertés et notamment son article 15;
- Considérant que la religion musulmane, autant que la religion chrétienne, est porteuse de valeurs de tolérance, d'amour et de respect de l'autre;
- Considérant que l'intolérance et la non-reconnaissance des différences relèvent d'une ignorance notoire;
- Considérant que toute la communauté immigrante a été agressée dans ce qu'elle a de plus cher;
- Considérant que les propos de Marcien Ferland appartiennent à une époque révolue;
- Considérant que ces déclarations ne sont rien d'autres que du racisme pur et dur;

L'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba. :

- condamne sans réserve les propos du sieur Ferland;
- appelle toute la communauté à se mobiliser et à faire front pour barrer la route aux fossoyeurs de l'intégration des immigrants;
- encourage la SFM à ne pas céder devant les irréductibles, les nostalgiques d'un passé révolu, et à poursuivre sa démarche d'agrandissement de l'espace francophone;
- invite toute la communauté à condamner les propos de Marcien Ferland en téléphonant à Radio-Canada au 1 800 463-6688.

Vive la francophonie multiculturelle, pour que vive l'agrandissement de l'espace francophone.

Le Bureau Exécutif
Amicale de la francophonie multiculturelle
Le 13 février 2003

SFM

Appui demandé

La Société franco-manitobaine sollicite l'appui des organismes communautaires afin qu'ils avancent des projets pour agrandir l'espace francophone.

Mylène CRÊTE

La Société franco-manitobaine (SFM) fait la tournée des organismes communautaires afin de les inviter à poser des gestes concrets pour réaliser la toile de fond Agrandir l'espace francophone, adoptée en 2001. Le président-directeur général, Daniel Boucher, a rencontré, le 11 février, les membres de l'Amicale de la francophonie multiculturelle, comme il le fait avec une vingtaine d'autres groupes, pour leur rappeler les cinq grands axes d'intervention. Un message généralement bien reçu.

La toile de fond commune a été résumée en huit pages dans une brochure intitulée *Agrandir l'espace francophone au Manitoba*. Cinq grands objectifs s'en dégagent, soit transmettre à 100 % la langue française aux enfants, intégrer davantage les familles mixtes, faire en sorte que les nouveaux arrivants adoptent la communauté, se rapprocher des personnes bilingues et sensibiliser les anglophones à la francophonie.

« Nous ce qu'on vous demande, c'est de poser des gestes dans une de ces cinq orientations, a dit Daniel Boucher aux membres de l'Amicale. Et ça peut aller au-delà de l'immigration parce que je ne veux pas vous mettre dans cette boîte. Je voudrais que vous participiez à l'ensemble de nos activités. »

L'Amicale tiendra justement une soirée sociale, le 22 mars, dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie. Initiatives personnelles ou de groupe, l'organisme tient toutefois à se pencher sur la question avant de déterminer précisément comment elle peut agir. Son président, Abdoulaye Ndiaye, veut miser sur la sensibilisation avant toute chose.



photo : Mylène Crête

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, a rencontré les membres de l'Amicale pour leur présenter son plan Agrandir l'espace francophone.

« Même si nous organisons une soirée, les gens de la communauté ne sentiront pas le besoin de venir voir ce qu'on fait s'ils ne sont pas sensibilisés, note-t-il. Une telle fête peut constituer en soi une forme de sensibilisation, mais je ne crois pas que ça devrait être fait seul.

« La sensibilisation demande beaucoup de moyens, poursuit-il. Elle doit être l'objet des gouvernements, puis de tout le monde. Et elle ne peut qu'être effectuée à travers les médias. »

Daniel Boucher, quant à lui, laisse la porte ouverte à toutes les idées.« Nous voulons faire attention de ne pas imposer quoi que ce soit aux organismes communautaires. C'est à eux de trouver ce qu'ils peuvent faire pour agrandir l'espace francophone. »

Néanmoins, la SFM s'assurera que tous aillent dans cette direction. Les subventions accordées par le biais de l'entente Canada-communautés seront distribuées en priorité aux groupes qui respectent le plan de la SFM. Daniel Boucher, qui a jusqu'ici rencontré une dizaine d'organismes, en invitera d'autres à participer à la mise en place de la toile de fond commune jusqu'en mai.

Le secteur culturel joue également un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs. Le Cercle Molière, par exemple, intègre déjà des anglophones à son public. « Plusieurs sont abonnés, note l'agente de marketing de la troupe de théâtre, Aline Campagne. Nous faisons de la publicité destinée aux anglophones et pour chaque pièce, nous mettons des copies du synopsis en anglais à leur disposition. Nous avons également le Festival théâtre-jeunesse auquel participent plusieurs écoles d'immersion.

« Par contre, il serait intéressant d'arriver à rejoindre les anglophones qui parlent français une fois qu'ils ont terminé leur secondaire dans les écoles d'immersion. »



photo : Sophie Roch

Murale métisse

Plusieurs personnes d'origine métisse se sont réunies le 13 février au Indian Metis Friendship Center afin de peindre une murale géante de 18 pieds de long. L'accent a été mis sur les différentes activités d'antan dont s'occupaient les femmes, comme celle de fabriquer du sirop d'érable. La murale sera en montre au pavillon métis lors du Folklorama qui se déroulera du 3 au 16 août.



CUSB

DVD pour apprendre le français

J'apprends, tu apprends, il apprend... le français. Ce n'est pas toujours facile de bien intégrer les différentes notions d'une nouvelle langue. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) tente de rendre la tâche moins ardue aux apprenants français.

Sophie ROCH

Le collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offrira dès le mois de juin un nouvel outil d'apprentissage pour ceux qui veulent se familiariser avec la langue française. Il s'agit d'une série de six DVD basés sur les manuels de la collection À Vous que les professeurs utilisent en classe. L'outil permet de marier efficacement la nouvelle technologie et l'enseignement personnalisé.



photo : Sophie Roch

La directrice de l'éducation permanente du CUSB, Gisèle Barnabé, est très fière de la réalisation du premier DVD pour les apprenants des cours de français langue seconde, basé sur le livre *C'est si bon !* de la collection À Vous.

Le premier DVD, d'une durée de trente minutes, est en fait une mise en scène d'un repas en famille. Divisé en six scènes, il exploite tour à tour les formules de politesse, les goûts, les couleurs, les verbes d'action concernant la cuisine, par exemple : couper, trancher...

« Ce qui est intéressant pour nos apprenants, c'est qu'ils peuvent revoir à souhait le DVD une fois de retour à la maison, indique la directrice de la division de l'éducation permanente, Gisèle Barnabé. En classe, les étudiants simulent un repas au restaurant, ce qui leur permet de se pratiquer avec d'autres personnes et chez eux, ils peuvent réviser ce qu'ils ont appris en classe en regardant et écoutant le DVD. »

Pour aller de pair avec le projet de DVD, la direction de l'éducation permanente du CUSB en en train de mettre sur pied une banque de données informatiques comprenant du matériel complémentaire à celui étudié en classe pour les apprenants, mais aussi pour les enseignants. « D'ici le mois de juin 2005, le site sera entièrement complété et ils pourront y avoir accès par mot de passe, précise-t-elle. Les apprenants pourront y faire des exercices écrits, audio et vidéo et les professeurs y trouveront du matériel sur les méthodes d'enseignement afin de bien faire passer leur message pédagogique. »

Environ 2 000 étudiants sont inscrits au programme de français langue seconde cette année au CUSB. Le projet saura certainement leur être profitable. « Il ne faut pas perdre de vue que la plupart de nos apprenants sont des adultes et des professionnels, dit Gisèle Barnabé. Nous ne devons pas leur parler comme à des enfants et faire très attention de ne pas les offusquer. »

Le CUSB enseigne maintenant le français langue seconde depuis une quarantaine d'années et le temps était venu de changer un peu l'approche. « Nous devions penser au renouvellement en fonction des nouvelles réalités et des nouvelles technologies, explique Gisèle Barnabé. Le DVD se veut un prolongement de ce que nous faisons en classe, mais ne remplace toutefois pas les cours. »

Trois autres DVD devraient voir le jour d'ici juin 2004 et deux autres d'ici le mois de juin 2005. Éventuellement, la division de l'éducation permanente du CUSB aimerait également en faire profiter les étudiants inscrits aux cours d'espagnol. Peut-être traduiront-ils la série de DVD en français en espagnol ou ils réaliseront une autre série. Pour le moment toutefois, le français demeure leur priorité.

RECENSEMENT

Le français au boulot

Pour les francophones hors-Québec, l'utilisation de la langue de Molière au travail est souvent un atout, mais parfois une bataille à mener. Au Manitoba, la moitié du chemin a été parcourue.

Dominique PHILIBERT

Les toutes dernières statistiques tirées du recensement de 2001 permettent de démontrer que l'utilisation de la langue française au travail se porte bien. Pour la première fois, Statistique Canada a inclus une question sur la langue de travail au sein du questionnaire, à la demande de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA). Dévoilées le 11 février dernier, les données donnent une image plus juste de la situation de la langue française en situation minoritaire.

Selon le document « analyses », près d'un travailleur sur sept utilise plus d'une langue au travail, soit environ deux millions et demi de Canadiens. Au pays, 33 % des salariés francophones ont déclaré utiliser plus d'une langue au travail, alors que c'était le cas de seulement 4 % des salariés anglophones. Dans les provinces et territoires outre le Québec, près de sept travailleurs francophones sur dix utilisent le français au travail, ce qui signifie 67 % des 566 000 travailleurs recensés. C'est parmi les travailleurs francophones du Nouveau-Brunswick que l'utilisation du français est le plus répandue, avec près de 92 %.

« En ce qui concerne le Manitoba, on a constaté que près de 50 % des gens ont la capacité ou utilisent le français au bureau, souligne le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Nous sommes satisfaits de cette statistique, considérant notre situation minoritaire. Il y a encore beaucoup de travail à faire afin, entre autres, de créer des lieux professionnels où les gens pourront parler en français. Je pense qu'il faudra que cela fasse partie de la culture de l'entreprise. Les entrepreneurs commencent à comprendre que d'embaucher du personnel bilingue constitue un plus pour l'offre de services, une sorte de valeur ajoutée. »

De son côté, le président de la FCFA, Georges Arès, voit ces données de façon très positive. « Nous sommes agréablement surpris et cela démontre clairement que le gouvernement doit faire des analyses plus en profondeur pour déterminer ce qui se passe dans les communautés francophones hors-Québec. Les résultats démontreront à coup sûr notre vitalité. »

Archives La Liberté

Georges Arès : « Nous devrions encourager les employeurs et les écoles d'immersion afin que l'utilisation de la langue française soit perçue comme un atout majeur. »

Le dernier recensement met également en relief le fait qu'un très bas pourcentage de francophiles utilisent le français. « Cela démontre qu'il y a un sérieux travail à faire, poursuit Georges Arès. Les écoles d'immersion coûtent très cher, mais lorsque les étudiants graduent, on ne leur offre rien, on les abandonne. Cela prouve un manque de consistance de la part des gouvernements. Nous devrions encourager les employeurs et les écoles d'immersion afin que l'utilisation de la langue française soit perçue comme un atout majeur. »

La FCFA compte beaucoup sur le rapport que doit déposer en mars le ministre responsable des langues officielles, Stéphane Dion. « Le plan d'action devra reconnaître la dualité linguistique dans tous les domaines de la vie, ajoute-t-il. Le gouvernement a une responsabilité envers les communautés minoritaires de langue officielle. De façon générale, il doit y avoir plus d'interaction entre les jeunes d'immersion, les francophiles et les francophones. Nous devons nous ouvrir davantage à l'extérieur des heures de classe. »

Il faudra attendre environ cinq ans avant de pouvoir mesurer si le français s'utilise de plus en plus au travail. « Une chose est sûre : je ne crois pas que les communautés francophones soient portées à disparaître, estime Georges Arès. Même s'il y a de plus en plus de mariages exogames, et malgré le fait que plusieurs Canadiens francophones ont répondu ne pas utiliser couramment le français à la maison, cela est loin de signifier qu'ils sont assimilés. Il faut travailler tous ensemble pour donner encore un plus grand essor à la langue française. »

CUSB

Nouvelles concentrations au BAA

À l'heure où le phénomène de la mondialisation se fait de plus en plus sentir, le Collège universitaire de Saint-Boniface réajuste l'un de ses programmes en conséquence.

Sophie ROCH

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (BAA) du Collège universitaire de Saint-Boniface sera enrichi de quatre nouvelles concentrations dès la session d'automne 2003. Les étudiants pourront dorénavant choisir entre quatre spécialisations, soit deux de plus qu'auparavant. Ils pourront également choisir l'option généraliste, qui est composée d'un cours de chaque concentration.

Plusieurs raisons justifient l'ajout de ces nouvelles options. Beaucoup d'étudiants du CUSB suivaient les cours qu'ils désiraient à l'Université du Manitoba où quelque quinze concentrations sont offertes. Le CUSB, qui n'offrait pour sa part que des cours en ressources humaines ou en management, ajoute management et ressources humaines, management dans les organisations, gestion internationale et marketing.

Les dirigeants du CUSB ont révisé leur programme et fait plusieurs tables rondes avec les étudiants du Collège afin d'en savoir davantage sur leurs préférences. Ils ont également vérifié auprès de ceux ayant quitté pour l'Université du Manitoba ce qui a motivé leur départ. Le point majeur qui a ressorti est que le programme ne leur offrait pas un éventail assez large de cours, et par le fait même, une formation assez spécialisée.

« Ils devaient choisir parmi douze cours qui rejoignaient deux concentrations, indique la coordonnatrice du programme de BAA, Sylvie De Serres. Maintenant, ils ont une liste de cours qui sont plus poussés ».

Le doyen de la faculté des arts, des sciences et d'administration des affaires, Ibrahima Diallo, croit que les nouvelles concentrations sauront retenir les étudiants au CUSB. « Non seulement y a-t-il beaucoup d'avantages pour les Franco-Manitobains, mais aussi pour les étudiants internationaux, remarque-t-il. Ils ne sont plus obligés de quitter pour l'Université du Manitoba. On arrête l'hémorragie en quelque sorte. »

Les nouvelles concentrations donnent de plus la possibilité aux étudiants de se spécialiser dans la langue française. « Une fois sur le marché du travail, il est plus facile pour eux de parler de leur domaine en français, car quand ils apprennent la terminologie anglaise, ils doivent la traduire », dit-elle.



photo : Sophie Roch

La coordonnatrice du programme BAA ,Sylvie de Serres, et le doyen de la Faculté des arts, des sciences et d'administration des affaires, Ibrahima Diallo, sont très fiers des quatre nouvelles concentrations qui seront offertes au BAA en septembre 2003.

Dans le contexte de la mondialisation, de l'ouverture des marchés et de la gestion internationale, Sylvie De Serres croit qu'il est impératif d'avoir plus d'une corde à son arc. « Les aspects culturels sont de plus en plus importants, car les professionnels sont appelés à vendre beaucoup plus à l'extérieur du pays qu'auparavant », souligne-t-elle.

Ibrahima Diallo partage son point de vue. « C'est très important que la communauté étudiante ait ce levier pour pouvoir se développer, estime-t-il. Cela donne non seulement une ouverture sur le Canada, mais également sur le monde. »

Pour le moment, 27 personnes sont inscrites au programme de BAA. Trois étudiants ont été diplômés l'an dernier et quatre devraient l'être en 2003. « Il y a un bon potentiel au niveau du cours général d'un an appelé université 1, remarque Sylvie De Serres. J'ai bien confiance que le nombre d'inscriptions augmentera encore l'an prochain. »

NEEPAWA

Faites le plein en français!

Deux francophones sont en charge, depuis le 31 décembre, de la station-service Shell située sur la route 16, près de Neepawa. Ousmane Traoré et Daouda Dembélé, également propriétaires de la franchise de Dauphin, avaient cette idée en tête depuis quelque temps.

« La station-service de Neepawa a plus de potentiel, car elle est en bordure d'une des autoroutes les plus achalandées, explique l'un des deux propriétaires, Ousmane Traoré. C'est un défi puisqu'il y a plus de personnel. Aussi, je suis nouveau dans cette ville, alors je dois m'y installer. »

La station-service Shell de Neepawa emploie douze personnes tandis que celle de Dauphin a six employés.

M. C.



photo : Sophie Roch

Mois de la lecture

Afin de souligner l'importance du mois de la lecture, le ministre des Finances, Greg Selinger, a lu une histoire sur les animaux de la ferme intitulée *Clic ! Clac ! Meuh !* devant un bon nombre d'élèves à la bibliothèque de l'école Provencher le 14 février.

VOYAGES

À la découverte de l'hiver canadien

La joie de vivre du Festival du Voyageur a atteint Jean et Odile Lair, deux Français, qui se sont offert un séjour au Manitoba en plein cœur de la saison hivernale.

Mylène CRÊTE

Le Festival du Voyageur attire chaque année des centaines de touristes désireux de vivre son ambiance chaleureuse. C'est le cas des Français Jean et Odile Lair. Parti de France en 1996 pour visiter le Manitoba, le couple d'aveugles avait adoré son périple. Il avait pu goûter au chaud soleil de l'Ouest canadien, mais voulait expérimenter le froid de l'hiver et surtout l'événement qui le réchauffe.

« Nous voulions découvrir le festival vu que nous sommes tous deux des musiciens, signale Jean Lair. Je joue du synthétiseur et de l'accordéon, sans oublier le piano! Odile joue du piano et chante. »

Le couple, en voyage du 11 au 25 février, ne se contentera pas d'assister au Festival du Voyageur. Jean et Odile Lair profitent de l'occasion pour donner quelques spectacles. Ils ont joué deux morceaux au Poste Pambian avec le groupe Les Gilets, qu'ils avaient connu lors de leur voyage précédent. Ils se sont également produits en spectacle, le 17 février, à l'Accueil colombien.

« Nous avons un répertoire varié, dit Jean Lair. En France, nous avons joué à plusieurs soirées dansantes, des mariages et des repas. Nous jouons entre autres de la samba, de la musique des années 1960 et du disco des années 1980. »

« Nous interprétons aussi des chansons d'Isabelle Boulay », renchérit Odile Lair.

Outre la musique, c'est le froid qui les a le plus frappé durant leurs visites au festival. « On ne se rendait pas trop compte avant de partir, mais on nous l'avait dit », s'exclame Odile Lair en riant. « On s'y habitue quand même », remarque Jean Lair.

Le résidant de Saint-Boniface, Marcel Marchildon s'est chargé de leur faire découvrir le Festival du Voyageur. Jean et Odile Lair ont assisté à la messe donnée en l'honneur de l'événement et ont visité quelques-unes des petites maisons du Fort Gibraltar où ils ont pu toucher les fourrures de divers animaux.

« Souvent lorsque nous faisons une visite, nous sommes embêtés parce que tout est sous verre et que nous ne pouvons pas toucher », remarque Jean Lair.

« Ici, nous pouvions le faire, continue Odile Lair. Lors de la soirée d'ouverture, les Voyageurs officiels nous ont fait toucher leurs habits pour nous montrer comment ils étaient faits. C'est très original, toutes ces perles. »



photo : Mylène Crête

Les Français Jean et Odile Lair se sont déplacés spécialement pour participer au Festival du Voyageur.

Le couple a également pu mesurer l'ampleur des sculptures de neige présentes dans le Parc du Voyageur toujours par le toucher. « C'est lisse, dit Jean Lair. C'est sûr que quand on y touche et qu'on ne les voit pas, c'est un peu abstrait. »

Jean et Odile Lair n'assisteront pas qu'aux activités du festival durant leur séjour au Manitoba. Ils prévoient également faire une balade en traîneau tiré par des chiens, visiter quelques amis habitant des villages à l'extérieur de Winnipeg et interpréter airs pour les résidents du Pavillon de Saint-Claude.

SAINT-BONIFACE

À la Vieille Gare dimanche soir!

Le restaurant La Vieille Gare, situé au 630 rue des Meurons, sera désormais ouvert le dimanche afin de satisfaire à la demande de la clientèle. Le dimanche 9 février, il a accueilli une trentaine de clients.

« Beaucoup de personnes travaillent les samedis soirs, donc, ils veulent souper en famille durant leur journée de congé qui est le dimanche, explique la propriétaire de l'établissement, Linda Love. Également, nombreux sont ceux qui se plaisent à sortir à la veille d'une nouvelle semaine. »

S.R.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements:
237-4823 ou
1-800-523-3355

Expressions FRANCOPHONES
Une publication mensuelle de l'Association de la presse francophone

Les deux tiers des travailleurs francophones à l'extérieur du Québec utilisent le français au travail.

Yves Lusignan

Un peu plus des deux tiers des travailleurs francophones à l'extérieur du Québec utilisent à un moment ou à un autre le français au travail.

Les statistiques sur le Recensement de 2001 portant sur la langue de travail indiquent que 67,4 pour cent des 566 000 travailleurs francophones faisaient une utilisation du français sur les lieux de travail.

Le français était la langue toutefois la plus souvent utilisée par seulement 40,1 pour cent de ces travailleurs, alors que 27,4 pour cent utilisaient le français de façon régulière.

C'est la première fois que Statistique Canada interroge les Canadiens sur la langue parlée au travail. Il est donc impossible de comparer les résultats avec les précédents recensements. Il est aussi difficile de savoir précisément ce que veut dire une utilisation «régulière» de la langue française au travail, par opposition à une utilisation «le plus souvent». Selon Jean-Pierre Séguin de Statistique Canada, «le plus souvent» fait référence à la langue prédominante au travail, alors que «régulièrement» indique qu1on utilise le français «assez souvent».

L'utilisation du français était la plus répandue chez les travailleurs du Nouveau-Brunswick, alors que 75,8 pour cent des 135 000 travailleurs francophones utilisaient le français le plus souvent au travail et 16,5 pour cent régulièrement. Le tiers des travailleurs francophones de cette province disaient utiliser l'anglais le plus souvent au travail.

L'utilisation du français au travail était la moins répandue chez les travailleurs francophones de la Colombie-Britannique. Seulement 9,7 pour cent travaillaient le plus souvent en français, alors que 20,3 pour cent utilisaient régulièrement le français. Pas moins de 92,9 pour cent des travailleurs francophones de la province travaillaient le plus souvent en anglais.

Le français au travail n'est pas très courant chez les travailleurs francophones des provinces de l'Ouest. Au Manitoba, 22 pour cent ont déclaré travailler le plus souvent en français et 27 pour cent régulièrement en français. En comparaison, 81,5 pour cent des travailleurs Franco-Manitobains utilisaient le plus souvent l'anglais au travail.

En Saskatchewan, 13,7 pour cent travaillaient le plus souvent en français et 18,4 pour cent utilisaient le français régulièrement. Ils étaient par contre 88,1 pour cent à utiliser le plus souvent l'anglais au travail.

En Alberta, 11,3 pour cent des francophones utilisaient le plus souvent le français au travail et 22,1 pour cent utilisaient cette langue de façon régulière. Ils étaient 91,7 pour cent à utiliser le plus souvent l'anglais.

En Ontario, 34,6 pour cent des 289 000 travailleurs francophones utilisaient le français le plus souvent au travail et il y en avait autant (34,3 pour cent) qui disaient utiliser le français de façon régulière. Les travailleurs franco-ontariens travaillaient le plus souvent en anglais, dans une proportion de 74,8 pour cent.

En Atlantique, l'utilisation du français au travail par les travailleurs francophones varie d'une province à l'autre. En Nouvelle-Écosse, 35,6 pour cent des francophones ont travaillé le plus souvent en français en 2001, alors que 28,9 pour cent ont indiqué travailler régulièrement en français. Ils étaient 70,4 pour cent à utiliser le plus souvent l'anglais au travail.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 29,9 pour cent des travailleurs francophones utilisaient le plus souvent le français au travail, alors que 27,4 pour cent disaient utiliser le français de façon régulière. Ils étaient 73,8 pour cent à utiliser surtout l'anglais au travail.

À Terre-Neuve et Labrador, 24,2 pour cent des travailleurs francophones utilisaient surtout leur langue maternelle au travail, alors que 23,4 pour cent disaient en faire une utilisation régulière. Ils étaient quand même 77,1 pour cent à utiliser l'anglais le plus souvent au travail.

Dans les trois territoires, l'utilisation du français au travail est très faible. Au Yukon, 19,4 pour cent des francophones utilisaient le plus souvent le français, alors que 25,7 pour cent en faisaient une utilisation régulière. Pas moins de 86,1 pour cent disaient utiliser le plus souvent l'anglais.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, 16,4 pour cent des travailleurs francophones parlaient le plus souvent français au travail alors que 24,7 pour cent utilisaient régulièrement leur langue maternelle. Ils étaient 85,6 pour cent à utiliser le plus souvent l'anglais au travail.

Finalement au Nunavut, à peine 9,1 pour cent des francophones travaillaient le plus souvent en français. Toutefois un très fort pourcentage, 40,1 pour cent, utilisaient néanmoins régulièrement le français. Ils étaient 89,4 pour cent à utiliser le plus souvent l'anglais au travail.

L'utilisation du français au travail varie selon les métiers et les professions. En enseignement, où travaillent près de 9 pour cent des francophones à l'extérieur du Québec, 81 pour cent des travailleurs francophones utilisaient le plus souvent le français. Ils étaient 79 pour cent dans les services gouvernementaux, et 70 pour cent dans les secteurs de la santé et des services sociaux à travailler surtout en français. Les travailleurs francophones qui euvraient dans les secteurs de la pêche et du piégeage utilisaient le plus souvent le français au travail dans une proportion de 91 pour cent.

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

Artistes franco-manitobaines en formation

À ce que l'on dit, on n'a jamais fini d'apprendre. Bien qu'elles aient un grand succès au Manitoba, deux chanteuses de la formation Madrigaïa s'envoleront vers le Québec dans le but de se perfectionner.

Sophie ROCH

Ariane Jean et Dominique Reynolds participeront à un stage de formation de quatre jours à l'École nationale de la chanson de Granby au Québec du 20 au 23 mars. Offert par le Réseau national des Galas de la chanson (RNGC), il donnera l'opportunité à une douzaine d'auteurs-compositeurs-interprètes du Canada, œuvrant dans le domaine de la chanson francophone, de revoir leur approche artistique en profondeur.

Le 100 Nons a déterminé les gagnants du Manitoba au moyen d'un tirage au sort parmi un nombre d'artistes manitobains de talent qu'il avait préalablement sélectionné. La formation que les participants suivront est assez variée et très chargée. Quatre grands axes seront abordés : la création de la chanson, la technique vocale, les émotions et la gestion de carrière.

« Nous voulons leur donner un aperçu des différents outils qu'ils ont besoin afin de réussir, indique le coordonnateur de l'École nationale de la chanson de Granby, Roger Léger. Par exemple, pour l'atelier de création de chansons, nous expliquerons comment bien structurer leurs textes, faire un bon mariage des paroles et de la musique sans oublier le côté technique et authentique qui doivent bien se gérer sur scène. »

Dominique Reynolds espère trouver des réponses à certaines questions lors des différents ateliers. « Est-ce que c'est mieux d'entrer sur scène pendant l'introduction ou d'attendre un peu? Est-ce préférable de rester debout ou de s'asseoir? Tient-on le micro dans nos mains ou on le laisse sur son trépied? », se questionne-t-elle. Elle espère en savoir davantage sur ces techniques de base au terme de la formation.

Ariane Jean croit, qu'effectivement, les artistes ont besoin de savoir ce genre de choses afin de mieux réagir en présence d'un public. « C'est très important de se sentir à l'aise sur scène, dit-elle. Quand je chante avec Madrigaïa, je me sens moins stressée, car l'attention est sur nous toutes, mais seule, c'est une autre histoire. »

Les deux chanteuses croient que la formation sera autant bénéfique pour leur groupe que pour leurs carrières solos. « Le volet "gestion de carrière" aidera les artistes à définir leur profil, leurs objectifs de carrière, le public auquel ils veulent s'adresser, pourquoi ils ciblent cette clientèle, etc. énumère Roger Léger. On leur montre comment enrichir leur curriculum vitæ, comment faire un démo, bref, on leur donne des moyens pratiques pour concrétiser leur rêve. »

Dominique Reynolds a été confrontée à ces choix difficiles lors de l'enregistrement de son album qui sera lancé au printemps. « Mon plan était de faire un album dans les deux langues, mais du point de vue marketing, c'était mieux en anglais, dit-elle. C'était un choix déchirant, car je ne voulais pas mettre de côté le français, mais j'ai dû me restreindre à seulement quelques chansons francophones. »

Dominique et Ariane ont bien hâte de partager leurs expériences et leurs chansons avec d'autres artistes prometteurs. « J'ai besoin de sentir que mes chansons sont assez bonnes pour les présenter devant un public, confie Ariane qui aimerait elle aussi enregistrer un album solo. À la formation, je vais pouvoir présenter mes compositions à des gens qui ont plus d'expérience que moi et ils pourront me guider. »



photo : Sophie Roch

Dominique Reynolds et Ariane Jean participeront à un stage de formation de quatre jours à l'École nationale de la chanson de Granby au Québec du 20 au 23 mars.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Sagwa annulé

Les deux spectacles du groupe Sagwa prévus pour le 22 février à 11 h et à 13 h 30 ont été annulés pour cause de maladie. Ceux qui se sont procurés des billets peuvent obtenir un remboursement au Rendez-Vous jusqu'au 22 février. Veuillez vous présenter au guichet entre 10 h et 22 h.

M. C.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

La Broquerie

✔ 24 février • ***L'ABC des réunions efficaces*** • atelier pour améliorer le rendement des réunions • école Saint-Joachim • 19 h • Info. : Mariette, 424-4043.

✔ 28 février • ***L'Ombre dans le miroir*** • soirée cabaret • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • Le Club d'amitié • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 7 au 9 mars • ***Tournoi de hockey provincial "D" Bantam*** (14 ans et moins) • Info. : Roseline, 248-2435.

✔ 15 mars • ***Le Gala des artistes*** • invité spécial : Gérald Laroche • vin et fromage • 17 $ • billets disponibles au Foidart Mini-Stop • Info. : 238-2390.

Parc Windsor

✔ 24 février • ***Rencontre de prières pour la paix*** • Église Saints-Martyrs-Canadiens • 19 h 30 • Info. : 982-4400.

✔ 27 février • ***Portes-ouvertes • école Lacerte*** • rencontrez le personnel • visitez les nouveaux locaux de la maternelle • 18 h 30 à 19 h 30 • Info. : 256-4384.

✔ 1er mars • ***Conférence pour les parents*** • Le défi de la discipline positive • école Lacerte • Info. : CRÉE, 237-9666.

✔ 2 mars • ***Journée Info-entraide*** • Ligue féminine catholique • salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens • 9 h à 13 h • déjeuner des Chevaliers de Colomb après les messes • Info. : Florence, 256-5328.

✔ 3 au 7 mars • ***Inscription pour la maternelle • école Lacerte*** • Info. : 256-4384.

Saint-Boniface

✔ À partir du 15 janvier • ***Session d'information pour les parents*** • 3e mercredi du mois. • Pluri-elles • Info. : 233-1735.

✔ 23 janvier au 27 mars • ***Heure du conte*** • CRÉE • histoires, comptines et chants • jeudis à 10 h 30 • Info. : Brigitte, 237-9666.

✔ 22 février • ***Portes-ouvertes • Centre du patrimoine*** • 10 h à 14 h • apportez vos trésors pour les faire examiner • Info. : Lynne, 233-4888.

✔ 28 février • ***Soirée de bingo familial*** • collège Louis-Riel • Levée de fonds • apportez vos jetons • 18 h 30 à 21 h • Info. : Louise, 257-9959.

✔ 10 mars • ***Cours d'improvisation*** • LIM • 10 semaines • pour enfants, adolescents et adultes • école Précieux-Sang • **date limite : 28 février** • Info. : 237-9800 ou lim@spontanum.ca.

Saint-Georges

✔ 2 mars • ***L'Ombre dans le miroir • soirée cabaret*** • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • salle paroissiale de l'église • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.

Saint-Jean-Baptiste

✔ 24 février • ***Atelier de nutrition*** • repas santé pour la famille à coût abordable • école Saint-Jean-Baptiste • 5 $ • Info. et inscription : CRÉE, 237-9666.

✔ 27 février au 2 mars • ***Théâtre Montcalm*** • adaptation de la pièce ***Le malade imaginaire*** • Salle centenaire • réservations possibles pour les groupes • adultes : 15 $ • étudiants : 10 $ • Billets : 758-3371 • Info. : Nicole, 758-3035.

Saint-Laurent

✔ 1er mars • ***L'Ombre dans le miroir • soirée cabaret*** • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • salle paroissiale • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.

✔ 7 au 9 mars • ***3e Festival Manipogo*** • souper-théâtre • déjeuner aux crêpes • défilés des Bombardiers • Info. : Bureau Manipogo, 646-2805.

✔ 7 mars • ***Tournée organisée*** • souper-théâtre et danse • Festival Manipogo • Ô Tours • 45 $ • Info. : Michelle, 254-3170.

Saint-Léon

✔ 2 mars • ***Cabane à sucre*** • soirée animée par ***La Bardasse*** • Centre récréatif • 17 h 30 • Adultes : 25 $ • enfants 12 ans et moins : 15 $ • Info. : Lucille, 744-2208.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 26 février • ***Session d'information : Entendez-vous bien*** • Manoir St-Pierre • 13 h • Coin Santé à 19 h • présentatrice : Claire Préfontaine Marcotte • Info. : Cécile, 433-3891.

✔ 27 février • ***Animation du livre*** • Mini-centre du CRÉE • 15 h 30 • Info. : Suzanne, 237-9666.

Saint-Vital

✔ 13 janvier au 10 mars • ***L'heure du conte en français*** • Bibliothèque Louis-Riel • lecture d'histoires et de comptines • enfants de 3 à 5 ans • lundis à 10 h 30 • Info. et inscription : Edith ou Colette, 986-4332.

✔ 12 mars • ***Atelier de nutrition*** • Repas santé pour la famille à coût abordable • école Christine Lespérance • 5 $ • Info. et inscription : CRÉE, 237-9666.

Sainte-Agathe

✔ 26 février • ***L'Ombre dans le miroir • soirée cabaret*** • thème : la violence • monologues, chansons, poésie • Pluri-elles et Cercle Molière • Centre culturel et communautaire • 20 h • Billets et info. : (800) 207-5874.

✔ 28 février au 2 mars • ***Festival Bonhomme de neige*** • Parc Cartier • activités diverses • Info. : Heather, 882-2680 ou Rachel, 882-2111.

Autres

✔ 25 février • ***Vin et fromage*** • Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba • Chalet Louis-Riel • 19 h à 21 h • Info. : Gabriel, 255-8422.

✔ ***Recherche de six artistes*** pour le ***Gala manitobain de la chanson*** • date du spectacle : 12 avril • auteurs, compositeurs, interprètes • **date limite : 28 février** • Info. : Rachel, 237-8947.

✔ Concours : ***Le défi de l'affiche de la Fête du Canada 2003*** • thème : Célébrons la splendeur de la nature canadienne • 18 ans et moins • **date limite : 28 février** • Info. : www.patrimoinecanadien.gc.ca/affiche-poster.

✔ ***Séances d'information gratuites*** • Centre de ressource de familles militaires • achat et vente d'une propriété • les 4 et 11 mars • planification financière • le 18 mars • 19 h à 21 h 30 • Inscriptions : 833-2500, poste 4500 • Info. : Louise, 833-2500, poste 4515.

✔ 15 et 16 mars • ***Bonspiel de la francophonie*** • Société franco-manitobaine • à Saint-Jean-Baptiste • 100 $ par équipe • **inscriptions avant le 7 mars** : 233-4915.

✔ ***Concours : Ce soir, voyez grand!*** • Répondez à la question quotidienne posée par Roxanne Boucher au ***Manitoba Ce Soir*** • Prix : ensemble cinéma-maison • **date limite : 7 mars** • Info. : radio-canada.ca/manitoba.

✔ ***Katimavik*** est à la recherche de six foyers d'accueil • 28 février au 9 mars • 10 $ par jour • Info. : Andrée Gilbert, 237-7692.

✔ 8 mars • ***Synergie au féminin*** • venez célébrer la ***Journée internationale de la femme*** • Hôtel Norwood • ateliers et kiosques qui mettent en valeur les femmes francophones • Inscription et info. : 233-1735 ou 1-800-207-5874.

✔ 9 mars • ***Prix Réseau*** • Réseau action femmes • Hôtel Norwood • 11 h 15 • Adultes : 20 $ • enfants moins de 12 ans : 12 $ • Info. et réservations : Marlene, 231-7063 ou raf@raf-mb.org.

✔ ***Amnistie Internationale*** • rencontres tous les premiers mardis du mois • Centre étudiant du CUSB • 19 h • Info. : Elvis, 237-1516 ou Alphonse, 956-5580.

De génération en génération

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le vendredi précédant la date de parution.**

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

THÉÂTRE

Maîtresses, amis, amants et maris

L'une est l'amante de l'autre, dont l'épouse couche avec son meilleur copain. Jusqu'à la femme de ménage qui se fait prendre au jeu! Laissons donc à la troupe des Chiens de Soleil le soin de démêler tout cela…



Archives La Liberté

Christian Perron : « Les personnages se font prendre continuellement par surprise, mais les spectateurs, eux, savent à l'avance ce qui va arriver, et c'est ça qui est loufoque. »

Stéphane MICHAUD

L'Alliance française du Manitoba et la troupe des Chiens de Soleil du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) présentent, du 25 février au 1er mars, la comédie *Pyjama pour six.* (1) Dans cette pièce de boulevard du Français Marc Camoletti, un mari invite chez lui sa maîtresse, dont c'est l'anniversaire. Pour sauver les apparences auprès de son épouse, il la fait passer pour la copine d'un de ses amis, lui aussi invité. Mais ce qu'il ne sait pas, c'est que l'ami en question s'adonne à être également… l'amant de sa femme! Qui plus est, une bonne, engagée pour l'occasion par cette dernière, porte le même prénom que la maîtresse de son mari. Ce qui ajoute du piquant à une situation déjà fort délicate…

« C'est une grosse farce à la française, une histoire classique d'amoureux cocufiés, commente l'animateur culturel au CUSB, Christian Perron, qui agit comme scénographe et éclairagiste pour la production. Les personnages se font prendre continuellement par surprise, mais les spectateurs, eux, savent à l'avance ce qui va arriver, et c'est ça qui est loufoque. L'action est faite de quiproquos comme on en trouvait à l'époque dans les pièces de l'auteur Georges Feydeau, au début du 20e siècle. »

Le metteur en scène Jean-Paul Aubin, adepte du théâtre comique français, a lui-même choisi de travailler sur ce texte. « J'aime beaucoup Camoletti et ses intrigues bouffonnes, déclare-t-il. Ce sont de vrais imbroglios. Les maris trompent leurs femmes et inversement. Les personnages passent leur temps à conter des histoires aux autres, sans se rendre compte qu'ils se mentent aussi à eux-mêmes. Et on a droit à des dénouements toujours heureux et moraux. Oui en ce sens, Camoletti est le digne héritier de Feydeau. »

Ce n'est pas la première fois qu'une œuvre de cet auteur est présentée au CUSB. « L'an dernier, il y a déjà eu *La bonne Anna* et, il y a trois ans, nous avions monté *Boeing Boeing* », rappelle le metteur en scène. Ce dernier titre figure d'ailleurs dans le *Livre des records Guinness*. « Hormis Molière, *Boeing Boeing* est la pièce francophone la plus jouée dans le monde! », s'exclame-t-il.

La trame compliquée à loisir de *Pyjama pour six* repose sur un décor unique et exige beaucoup de la part des acteurs. « On bouge pas mal dans cette histoire, ajoute Christian Perron. Jouer une comédie comme celle-là, ce n'est pas évident. Je crois que le théâtre drôle est le plus difficile à interpréter. Ce n'est pas tous les acteurs qui sont de bons *comédiens*, dans le plein sens du terme. En revanche, si vous parvenez à faire rire, vous êtes un bon acteur. En tout cas, c'est un beau défi pour une distribution d'étudiants. »

Cela étant dit, pareil propos n'a d'autre ambition que de divertir. « Si vous voulez vous amuser, oublier vos soucis, bref, passer une bonne soirée tout en encourageant le théâtre universitaire, hé bien, pourquoi ne pas venir nous voir? », conclut Jean-Paul Aubin.

(1) La pièce est jouée à la salle Martial-Caron du CUSB. Les représentations débutent à 20 h. Les billets sont disponibles au coût de 6 $ par adulte et 4 $ pour les étudiants. Ils sont en vente à la porte ou à l'Alliance française. Pour plus d'information, composez le 477-1515.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain présente, dans le cadre du Festival du Voyageur, le groupe **Bélivo**, le 21 février à 21 h 30 et ***Roland Rock***, le 28 février. Le ***Mârdi Jazz*** présente le 25 février, à 20 h 30, ***Ron Paley*** et ***Drasko*** le 4 mars. Info. : 233-8972.

THÉÂTRE

L'Alliance française du Manitoba et la troupe de théâtre ***Chiens de soleil*** présentent la pièce ***Un pyjama pour six***, du 25 février au 1er mars. Le spectacle sera présenté à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il y aura un dîner-théâtre le 28 février, et par la suite une tournée sera effectuée un peu partout en province. Info. : 477-1515.

IMPROVISATION

Ne manquez pas le match de la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** qui opposera les Jaunes aux Rouges, le 26 février à 19 h 30, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Le prix d'entrée est de 6 $.

EXPOSITIONS

L'exposition ***Mémoires visibles – Trésors tangibles***, célébrant le centenaire de la Société historique de Saint-Boniface, est présentée au Salon Empire du ***Centre du patrimoine*** jusqu'en septembre 2003. Une ***journée portes ouvertes*** aura lieu le 22 février afin de faire connaître la valeur historique des ***collections personnelles***, telles les photos, les documents, les objets divers et les enregistrements que chacun peut avoir chez soi. L'événement se tiendra de 10 h à 14 h au Centre du patrimoine. Info. : 233-4888.

La galerie du Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 23 février l'exposition de sculptures et d'encaustiques intitulée ***Réincarnation*** de l'artiste manitobain ***Marcien LeMay***.

Le ***Musée des beaux-arts*** présente plusieurs expositions. ***Marian Dale Scott, pionnière de l'art moderne***, offre jusqu'au 11 avril une rétrospective des œuvres de l'artiste. La conservatrice de l'exposition, Esther Trépanier, sera sur place le 1er mars. La nouvelle exposition ***Colette Urban : le joueur*** vous propose des œuvres faites entièrement de pièces de casse-tête. L'événement se tiendra jusqu'au 9 mars. De plus, l'exposition ***Collection Highlights : Inuit*** vous est proposée jusqu'au 19 mars. Info. : 786-6641.

Le ***Musée de Saint-Boniface*** présente l'exposition ***L'Odyssée d'Évangéline*** provenant du Musée acadien de l'Université de Moncton. L'exposition démontre l'histoire tragique d'Évangéline, au temps de la déportation des Acadiens. Info. : 237-4500.

AUTRES

Le ***marais Oak Hammock*** vous invite le 1er et 2 mars à venir observer les oiseaux de proie d'hiver et les hiboux. L'Organisme de réhabilitation des animaux sauvages du Manitoba sera sur place le dimanche, de midi à 16 h. Plusieurs activités sont également prévues entre deux bouchées de galettes métisses et une bonne gorgée de chocolat chaud. Info. : Jacques, 467-3282.

Sélection recueillie par Dominique PHILIBERT

HUMOUR

Rire en ville

Le rire est, paraît-il, un bon remède pour contrer la déprime hivernale. Ça tombe bien, puisque Winnipeg s'apprête à accueillir bon nombre de professionnels de l'humour.

Dominique PHILIBERT

Winnipeg sera envahi par une horde d'humoristes dans le cadre du Festival de l'humour qui se déroulera du 26 février au 2 mars. Pour cette deuxième édition, le volet francophone propose deux spectacles fort attendus. *Éclat d'humour* mettra en vedette les humoristes québécois Sylvain Laroque ainsi que le duo Lévesque & Turcotte, alors que le spectacle *Drôlement vôtres* sera à saveur manitobaine, avec sur scène Jean Fontaine, Marquis Pantel, Donald Legal et Michel Roy. (1)



photo : Gracieuseté Lévesque & Turcotte

Le duo Lévesque et Turcotte montera pour la première fois sur les planches à Winnipeg dans le cadre du Festival de l'humour.

Au total, plus d'une quarantaine de spectacles sont prévus à l'horaire cette année. Selon le directeur artistique du Festival, Al Rae, l'événement sera deux fois plus gros que l'an dernier, avec la présentation de spectacles gratuits le midi dans les centres commerciaux, la tenue d'ateliers d'improvisation dans les écoles, des lectures humoristiques pour enfants et une multitude de spectacles dans plusieurs salles de Winnipeg.

Les spectacles *Drôlement vôtres* et *Éclat d'humour* promettent de belles découvertes. « Ce sera notre premier voyage au Manitoba et nous avons vraiment hâte de voir quelles seront les réactions, affirme l'humoriste Dany Turcotte, du duo Lévesque & Turcotte. Nous sommes bien curieux, et en même temps un peu anxieux, car nous ne savons pas si les Manitobains ont les mêmes références que nous et s'ils connaissent nos personnages. Nous allons présenter les six meilleurs numéros de notre spectacle *Lévesque et Turcotte sous observation*. Nous avons fait ces choix de façon à ce que les gens n'aient pas besoin d'avoir certaines connaissances ou références particulières pour apprécier le spectacle. »

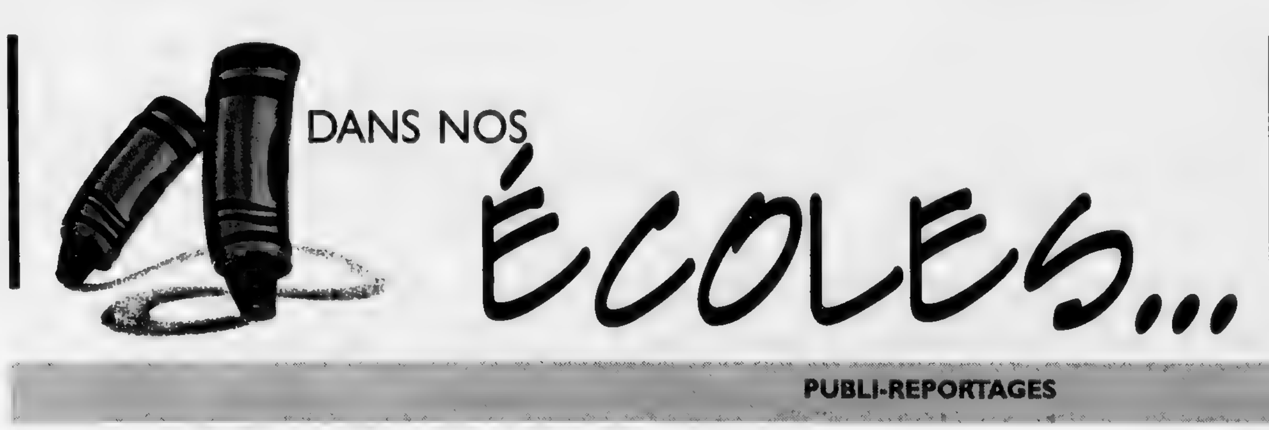
Dominique Lévesque et Dany Turcotte roulent leur bosse dans le domaine de l'humour depuis plus de dix ans. Jadis issus du défunt Groupe Sanguin, les deux professionnels ont une complicité à toute épreuve. « Il s'agit de notre quatrième spectacle en duo, souligne-t-il. Depuis plus d'un an et demi, nous avons visité bien des villes du Québec, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario pour présenter nos numéros, ce qui signifie plus de 240 représentations. À Winnipeg, nous serons sur scène 45 minutes pour clôturer *Éclat d'humour*. »

Les deux humoristes ont donc concentré leurs énergies sur les textes et leurs personnages. Certains, déjà bien connus, partageront la scène avec de nouveaux venus. « Bien sûr, je jouerai Verveine, mon personnage "granola" que je traîne depuis 20 ans, mentionne en riant Dany Turcotte. Cependant, il évolue beaucoup avec les nouvelles tendances et il vous parlera, entre autres, du yin et du yang, et de la recherche de son moi! C'est un numéro d'improvisation avec le public que j'adore. »

Ce dernier pourra également apprécier les personnages du propriétaire de bloc appartement qui est exploité par ses locataires ou encore celui du chanteur d'opéra. « Je vais présenter un nouveau sketch qui met en vedette un représentant de la Société des Drogues, mentionne Dany Turcotte. Il nous explique quelles sont les nouveautés sur le marché noir! Pour ce numéro, j'ai sur scène un gros joint de trois pieds de long en mousse. J'espère que je n'aurai pas de problèmes à l'aéroport! »

Le spectacle *Drôlement vôtres*, propose, quant à lui, quatre prestations de 20 minutes de la part des humoristes franco-manitobains. « On a dit oui parce qu'on est fou!, lance d'entrée de jeu Jean Fontaine. On a tous un peu d'expérience, mais ce sera la première fois, en ce qui me concerne, que je monterai sur scène pour faire un *stand up* aussi long en étant moi, et non pas un personnage. Je parlerai entre autres de la dépression et de l'argent. J'ai déjà fait deux fois les auditions pour Juste pour rire, mais il s'agissait de présentations de cinq minutes. »

(1) Le spectacle Éclat d'humour aura lieu le 27 février au Rendez-Vous alors que la présentation de Drôlement vôtre se déroulera le 1er mars au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Pour plus de renseignements, visitez le www.winnipegcomedyfestival.com





PUBLI-REPORTAGES

■ JOURNÉE DE MÉRITE

Chapeau aux élèves!

Daniel BAHUAUD
SAINT-JEAN-BAPTISTE

C'est avec fierté que les 78 élèves du niveau secondaire, accompagnés d'une cinquantaine de parents et amis, ont célébré le 13 février la Journée de Mérite du Collège de Saint-Jean-Baptiste (CSJB).

Tous ont convergé vers le gymnase où, dans l'espace d'une heure et demie, près de 150 certificats de mérite ont été distribués aux adolescents. Les catégories étaient aussi variées que le sont les différentes facettes de la vie dans une école. Ainsi, en plus de souligner la réussit académique des « as de la classe » qui ont mérité les plus hautes notes dans leurs cours respectifs, plusieurs se sont vus remettre des certificats pour leur participation dans les équipes sportives ou pour leur contribution à l'esprit scolaire.


photo: Daniel Bahuaud

Jeannette Gilmore était fière de remettre un certificat de mérite de l'Association athlétique des écoles secondaires du Manitoba à l'équipe masculine de volley-ball varsity du CSJB. L'assistant de l'équipe, Matthew Allec et l'enseignant Roger Vermette, étaient fiers d'accepter le prix au nom de tous les garçons.

« Je suis fier du travail et de l'engagement de tous les élèves, a souligné le directeur de l'École et du CSJB, Marc Roy. Chaque élève a reçu une accolade quelconque. Je crois que c'est un geste important que de remercier les jeunes pour leur travail. Tous méritent un petit velours. Quand on souligne l'excellent travail des élèves qui ont obtenu les meilleures notes scolaires, je pense qu'il est aussi de mise de faire remarquer par exemple ceux qui ont fait le plus de progrès dans la salle de classe, ou bien ceux qui ont fait preuve d'un engagement envers l'école. »

Les parents semblaient être d'accord, puisqu'ils sont venus en grand nombre féliciter leurs jeunes. Plusieurs d'entre eux ont quitté leur travail pour assister à la fête, et voir leur enfant se mériter un prix d'exemption aux examens provinciaux, un certificat sportif, ou bien une accolade pour une amélioration dans son assiduité scolaire.

Un des hauts points de l'événement a sans doute été la remise d'un certificat de mérite de l'Association athlétique des écoles secondaires du Manitoba (AAESM), félicitant l'esprit de l'équipe masculine de volley-ball varsity du CSJB. Manitoba Hydro, un commanditaire de l'AAESM, avait délégué une représentante, Jeannette Gilmore, pour remettre ce prix qui souligne l'entraide et l'engagement de tous les joueurs de l'équipe. Jeannette Gilmore a également fait remarquer la participation à l'équipe d'un élève en 1er secondaire atteint de paralysie cérébrale, Matthew Allec. « Matthew est un des assistants et participe à part entière à la vie de l'équipe, a-t-elle souligné. Sa présence se fait sentir dans l'esprit de ce groupe de jeunes et par conséquent, contribue à l'excellente fiche de l'équipe, ainsi qu'à sa générosité, puisqu'il faut aussi se rappeler que le groupe fait preuve d'engagement à la vie de toute l'école, notamment en servant le souper à l'Affaire farouche en 2002. Bravo! »

La Journée de Mérite a lieu deux fois par année à la fin de chaque semestre scolaire. La prochaine Journée se déroulera en juin.

■ RINGUETTE

Ambassadrices du Manitoba

Daniel BAHUAUD
SAINT-JEAN-BAPTISTE ET LORETTE

Deux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Joëlle Sabourin et Sylvie Bohémier, représenteront le Manitoba au tournoi national de ringuette qui aura lieu du 29 mars au 6 avril à Waterloo en Ontario.

Férues de ce sport, les deux athlètes se disent heureuses et fières d'avoir été invitées à faire partie de l'équipe provinciale. « Officiellement, nous sommes l'*Équipe Manitoba*, souligne une élève en 4e secondaire du Collège Saint-Jean-Baptiste, Joëlle Sabourin. Mais on nous appelle plus communément les *All Stars*. Ça me gêne quand on dit ça, parce que je ne me vois pas comme une vedette de la ringuette. C'est juste un sport, que j'aime passionnément. »

Il n'empêche que Joëlle Sabourin a une fiche de vedette, peut-être en partie parce qu'elle a commencé à jouer la ringuette en se joignant à l'équipe de sa sœur aînée. « À huit ans, je jouais contre des filles âgées de 10 et de 11 ans, explique-t-elle. À cet âge-là, deux ans font beaucoup de différence. Les filles étaient tellement plus grandes. J'ai dû débuter à un niveau plus avancé. »

Plus tard, en 2001, Joëlle Sabourin s'est jointe aux MacDonald Magic, une équipe de Winnipeg. « Je voulais relever de nouveaux défis, mentionne l'attaquante. C'est une équipe solide qui m'a permise de tester mes limites. C'est fatigant de me rendre en ville trois fois par semaine, mais ça a valu la peine. Je me suis tellement améliorée. Et j'étais tellement heureuse d'apprendre qu'on m'avait choisie pour être membre de l'Équipe Manitoba. J'ai hâte de vivre cette expérience. »

Une élève de Lorette en 4e secondaire au Collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, Sylvie Bohémier a déjà participé à un tournoi national. « C'était en 2001, à Moncton au Nouveau-Brunswick, explique-t-elle. J'étais membre de l'équipe junior. L'expérience a été inoubliable. J'ose croire que celle de Waterloo sera, elle aussi, une bonne expérience. »

Sylvie Bohémier est une athlète bien expérimentée, qui joue à la ringuette depuis l'âge de cinq ans. « J'ai commencé comme membre de l'équipe communautaire de Lorette, explique la défenseure. Ensuite, j'ai joint les Eastman Flames. »

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle pense de l'équipe provinciale, Sylvie Bohémier est très optimiste. « Au début de février, nous avons joué trois matchs d'exhibition à Regina, raconte-t-elle. Nous en avons gagné un facilement et perdu les deux autres, mais seulement après des luttes bien serrées. »


photo: Daniel Bahuaud

Joëlle Sabourin: « Nous avons même surpris nos entraîneurs. »

Même son de cloche chez Joëlle Sabourin. « Ce n'était pas du tout mauvais pour 11 filles qui n'avaient même pas eu l'occasion de pratiquer ensemble, affirme-t-elle. Nous avons même surpris nos entraîneurs. À Waterloo, nous aurons eu tout un mois pour pratiquer ensemble. Je crois que nous allons vraiment faire équipe. J'ai confiance en moi-même et les autres filles. On sera vraiment superbes! »

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE ET LA LIBERTÉ
SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER LES PAGES
DANS NOS ÉCOLES...!



Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Tél. : (204) 878-9399 • Téléc.: (204) 878-9407
Courriel : dsfm@atrium.ca
Internet : www.dsfm.mb.ca



Case postale 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél. : (204) 237-4823 • Téléc. : (204) 231-1998
Courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca
Internet : journaux.apf.ca/laliberte/

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE





PUBLI-REPORTAGES

■ FÊTE DU DRAPEAU

J'aime la feuille d'érable!

Daniel BAHUAUD
SAINT-JAMES

En 1965, la création d'un nouveau drapeau canadien avait suscité un débat à l'échelle nationale. Comment le premier ministre Lester B. Pearson pouvait-il oser suggérer aux Canadiens que le *Red ensign*, symbole de l'appartenance du Canada à l'empire britannique, était désuet? On l'avait utilisé depuis des générations!

Pourtant, 38 ans, plus tard, tous s'entendent pour dire que le drapeau actuel, hissé pour la première fois sur la colline du Parlement le 15 février 1965, est en effet un symbole unique, qu'on ne pourrait jamais confondre avec l'emblème de tout autre pays.



photo: Daniel Bahuaud

Les jeunes de l'École Saint-James ont tous reçu de jolis cadeaux lors de la fête marquant l'anniversaire de l'inauguration du drapeau canadien.

Pas étonnant, donc, que les élèves de la maternelle, de la 1e et de la 2e année de l'École Saint-James, accompagnés de leurs parents, de leurs enseignants et de quelques invités spéciaux, aient célébré avec grande fierté, le 14 février, la Journée du drapeau. « C'est la fête de notre drapeau, a indiqué avec entrain un élève de la 2e année, Marc Vallée. J'aime la feuille d'érable. »

Et pour cause! Employé tant par les Canadiens français qu'anglais et ce dès 1700, la feuille d'érable symbolise l'unité de notre nation. Pour fêter cette unité, l'École Saint-James a invité des militaires, de même que des représentants du gouvernement fédéral et de la Société franco-manitobaine (SFM), à participer à la cérémonie d'appréciation pour l'unifolié.

Après que le groupe ait chanté l'hymne national, la représentante du député fédéral franco-manitobain Raymond Simard, Rita Bourgeois, a présenté aux jeunes un nouveau drapeau canadien. Élaine Labossière, du 233-ALLÔ de la SFM, a offert aux élèves le drapeau franco-manitobain. Elle leur a également expliqué le symbolisme de ses couleurs. Ensuite, le major Ghislain Rancourt de la 17e escadre des Forces aériennes canadiennes, accompagné du capitaine Charles Riffou de la 1re division aérienne canadienne, ont présenté à l'école le drapeau des Forces aériennes canadiennes. Après quoi, tous ont chanté de bon cœur *Je l'aime, mon drapeau*, pour ensuite se délecter de biscuits en forme de feuille d'érable et d'un bon gâteau qui reproduisait le drapeau canadien.

Pour leur part, les parents qui étaient présents à la fête sont heureux d'y avoir assisté. « Quelle belle idée, a remarqué le membre du comité de parents de l'école, Robert Vallée. Nous sommes une petite école, mais nous faisons les choses en grand ici. Il y a vraiment un dynamisme francophone dans ce coin de la ville. »

« J'ai trois jeunes enfants dont l'aîné, Gabriel, est inscrit en maternelle à cette école, a remarqué à son tour le capitaine Charles Riffou. Alors j'étais heureux de représenter non seulement les Forces aériennes, mais les parents, surtout que la moitié de nous sommes militaires! »

La directrice de l'École Saint-James, Patricia Thibodeau, s'est dite touchée du plus profond de son cœur de Canadienne. « C'est la première fois que nous fêtons le drapeau canadien et c'était très émouvant, a-t-elle remarqué. Je crois que toutes les écoles devraient mettre en valeur cet anniversaire. »

■ FESTIVAL DU VOYAGEUR

Vive la Canayenne!

Jocelyn VIELFAURE
SAINT-VITAL

Une vingtaine d'élèves et de parents de l'École Christine-Lespérance ont organisé une journée de jeux et d'amusements pour les enfants et les parents de la communauté francophone de Saint-Vital... le tout suivi d'un bon souper!

La fête communautaire, nommée La Canayenne, a eu lieu le 13 février dernier dans le gymnase de l'école. La Canayenne célèbre l'esprit du Festival du Voyageur à Saint-Vital, et se déroulait autrefois durant la semaine du Festival. Par contre, les organisateurs ont cru attirer plus de monde en devançant l'événement d'une semaine. En effet, grâce à cette décision, le souper a compté plus de 300 personnes. C'est environ une centaine de personnes de plus que les années précédentes.

La fête comprenait beaucoup d'activités pour les enfants de tous les âges. Il y avait des jeux de jambette et autres activités traditionnelles des Voyageurs, ainsi qu'un atelier pour se faire peinturer le visage. Entretemps, les parents ont pu se rencontrer et piquer une bonne jasette tout en dégustant un délicieux repas du bon vieux temps, c'est-à-dire de la soupe au pois, de la tarte au sucre et de la tourtière.

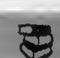
La Canayenne a également reçu la visite de plusieurs invités spéciaux. Le conseiller municipal de Saint-Vital, Gord Steeves, y était, sans parler des Voyageurs officiels, la famille Pambrun. « C'était une très bonne expérience, explique le directeur de Christine-Lespérance, Maurice Landry. C'était une excellente occasion pour les enfants de s'amuser et aussi pour les parents de se rencontrer dans une ambiance de fête. Tous ont partagé l'esprit et la joie de vivre du Festival. C'était un très bon succès. »



photo: Gracieuseté École Christine-Lespérance

On ne peut pas dire que les jeunes ne se sont pas bien amusés lors de la Canayenne de l'École Christine-Lespérance!

Si les élèves ont beaucoup travaillé pour que la fête soit une réussite, il va sans dire que plusieurs parents y ont contribué. Ils ont entre autres préparé le repas et organisé le service. Selon l'organisatrice principale de la Canayenne, Lynne Guertin, cette édition de la fête a été une des meilleures, surtout au plan de la participation de la communauté francophone de Saint-Vital. « J'ai trouvé que c'était une très belle soirée, explique-t-elle. Il y avait de la bonne bouffe et beaucoup de jeux pour les enfants. On a pu vraiment bien commencer le Festival du Voyageur dans notre coin de ville. Tout le monde a très bien participé, ce qui explique le succès de la fête. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

CARTE blanche

par Charles Leblanc

Les livres prêtés reviennent (presque) toujours

Les personnes qui me connaissent savent que j'aime beaucoup les livres, que j'aime m'entourer de livres (au point où je songe à louer un entrepôt) et que je les lis la plupart du temps. Et quand je viens de finir un livre qui m'a beaucoup plu, j'en parle aux autres, parfois d'une manière messianique (honte sur moi), afin de les intéresser et de les pousser à livre le chef-d'œuvre que je viens de terminer.

Je ne devrais pas être surpris si une de ces personnes me demande de lui prêter le livre en question, mais je suis inévitablement triste à l'idée de me séparer d'un objet encore chaud de mon regard et de mon appétit de mots.

Et je le prête en éprouvant un léger déchirement. Je n'oublie toutefois jamais de rappeler à l'emprunteur ou à l'emprunteuse que je m'attends à ce que le livre me soit rapporté en bon état et dans des délais raisonnables, qui ne sont généralement pas précisés, mais entendus implicitement pour ne pas dépasser quelques mois.

Pour faciliter la tâche de la personne, j'ai pris l'habitude d'écrire mon nom au début du livre, suivi de la date et du lieu où je me le suis procuré. Personne ne peut plaider l'ignorance. Tout emprunteur ou emprunteuse sait que le livre ne lui appartient pas et qu'il doit être rendu à son propriétaire à un moment donné.

La plupart du temps, ça fonctionne. Personne ne part avec un livre pour me le rapporter en morceaux humides deux ans plus tard. Toutefois, on dirait que certains livres n'attendent que l'occasion de disparaître dans la foule des lecteurs.

Par exemple, j'ai prêté le livre de Bruce Chatwin intitulé *Le Chant des pistes* (*The Songlines* dans sa version originale anglaise) au moins cinq fois. Chaque fois, l'emprunteur ou l'emprunteuse a refusé de me le rapporter et j'ai dû en acheter une autre copie. C'est un de ces livres dont je ne peux me séparer trop longtemps et que je relis tous les cinq ans.

Je connais bien les personnes qui m'ont emprunté le livre et je sais qu'elles ne veulent pas me blesser ou me voler. La seule explication possible : on leur a lavé le cerveau, c.-à-d. que le livre de Chatwin a manipulé mes amis et les a forcés à me dire que je ne le reverrais plus jamais. Trop peureux pour me déclarer franchement qu'il ne m'aime peut-être pas la face, le *Chant des pistes* se cache derrière mes amis et les utilise comme boucs émissaires.

Par ailleurs, je dois honnêtement ajouter que le livre est un récit de voyage mi-véridique mi-fictif en Australie et qu'il traite, entre autres, du mythe de la création du monde des Aborigènes et du nomadisme. Il est donc presque normal que le livre tente de me fuir. Mais cette époque est révolue : je ne le prête plus.

Une chance que mes propres livres, ceux que j'ai écrits, n'ont pas autant la bougeotte. Ils sont distribués un peu partout au pays, dans des bibliothèques privées et publiques, d'où ils me font signe une fois par année sous forme d'un chèque émis par la Commission du droit de prêt public, qui relève du ministère du Patrimoine canadien pour le financement et du Conseil des Arts du Canada pour l'administration.

Comme le dit le site Web de la Commission (www.plr-dpp.ca), elle « a été mise sur pied en 1986 pour administrer un programme de paiements aux auteurs canadiens pour leurs livres admissibles catalogués par les bibliothèques du Canada. » La Commission mène des recherches dans un nombre représentatif de bibliothèques pour noter le nombre de titres des auteurs inscrits, quel que soit le nombre d'exemplaires d'un même titre. Le montant payé par titre trouvé est déterminé chaque année par le budget accordé à la Commission, tout comme le montant maximal qui peut être accordé à chaque auteur.

Il y a donc des fonds pour tout le monde, des auteurs prolifiques et établis aux nouveaux auteurs. Les écrivains doivent inscrire leurs titres, qui doivent être des livres de fiction ou des essais publiés par une maison d'édition reconnue et être accompagnés d'un ISBN(1).

Une bonne initiative qui valorise le travail des écrivains et qui reconnaît leur contribution à la culture de notre pays, tout en permettant à certains de payer un mois de loyer chaque année.

*(1) * International Standard Book Number ou Numéro normalisé international du livre : système d'identification numérique des livres, brochures, trousses pédagogiques, microformes, et les publications sur CD-ROM et en braille. (Source : base de données TERMIUM)*

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ



Mlle Laliberté!

Dans *La Liberté* du 14 février 1973, on pouvait lire : « Francine Laliberté, native du Québec et âgée de 26 ans, est hôtesse au Club La Vérendrye. Elle est une demoiselle charmante qui démontre un savoir-faire et une finesse incomparable. Francine est passionnée pour les sports: entre autres, la natation, le ski et le patinage. Elle a aussi étudié les Arts et la danse. Nous, l'équipe de La Liberté, souhaitons à Francine, un grand succès, non seulement comme candidate pour reine du Festival du Voyageur, mais aussi pour l'avenir. »

Recette — Porc haché Parmentier

2 c. à soupe (30 ml) d'huile
1 lbs (450 g) de porc haché
3/4 tasse (115 g) d'oignons, en dés
1 tasse (135 g) de carottes, en rondelles
1/2 tasse (60 g) de céleri en cubes
1/2 c. à thé (0,5 g) de thym
3 tasses (750 ml) d'eau
6 grosses pommes de terre, en rondelles
1/4 tasse (65 ml) de bouillon de bœuf
Sel, poivre (au goût)

- Dans un poêlon, chauffer l'huile. Faire revenir l'oignon le temps de le ramollir.
- Ajouter le porc haché et le brunir.
- Ajouter les carottes, le céleri, le thym et l'eau; mijoter pendant 10 minutes à feu moyen. Saler et poivrer.
- Ajouter les pommes de terre et le bouillon de bœuf. Mijoter pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites.

Donne 6 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 232

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3							■			■		
4				■								
5												■
6			■							■		
7					■			■				
8		■										
9						■					■	
10				■			■					
11		■							■			
12					■							

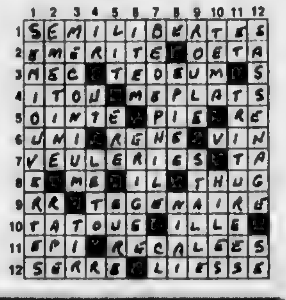
HORIZONTALEMENT

1. Personne qui partage d'après certaines règles.
2. Plante potagère. – Mélodies instrumentales.
3. Prend en location un véhicule. – Rigolé. – En matière de.
4. Faculté de voir. – Ver aquatique ou terrestre.
5. Nécessaire, indispensable.
6. Dieu solaire. – Emplacement d'un animal. – Neptunium.
7. Dans l'Orne. – Personnel. – Subdivision de l'espèce humaine.
8. Se dit des lieux de séjour au bord de la mer.
9. Arrivée à maturité. – Virage en ski.
10. Lettre de l'alphabet grec. – Coutumes. – Risquera.
11. Clair, pur et calme. – Personnel.
12. Indique l'intensité absolue. – Prélat canadien (1763-1825), premier archevêque de Québec.

VERTICALEMENT

1. Action de mettre à l'envers, sens dessus dessous.
2. Ralliée, partagée. – Dans la gamme.
3. Amas, tas d'objets. – Élargit une fenêtre.
4. Ancienne capitale d'Arménie. – Épreuve, tentative. – Préposition.
5. Ennuyant. – Personnel.
6. Série de trente messes. – Pièce de la charrue.
7. Idem. – Manchons mobiles. – Personnel.
8. Existe véritablement. – Sans dynamisme.
9. Plaisanterie, action de tourner en ridicule (pl.).
10. Doublée. – Personnel. – Casques en métal.
11. Buffet, dressoir. – Personne qui exerce un pouvoir souverain.
12. Crochet. – Manifestais de la mauvaise humeur.

RÉPONSES DU N° 231



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	M	I	L	I	B	E	R	T	E	S
2	E	M	E	R	I	T	E	■	O	E	T	A
3	M	E	C	■	T	E	D	E	U	M	■	S
4	I	T	O	U	■	M	E	P	L	A	T	S
5	O	I	N	T	E	■	P	I	E	■	R	E
6	U	N	I	■	R	G	N	E	■	V	I	N
7	V	E	U	L	E	R	I	E	S	■	T	A
8	E	■	M	E	■	I	L	■	T	H	U	G
9	R	R	■	T	E	G	E	N	A	I	R	E
10	T	A	T	O	U	E	■	I	L	L	E	■
11	E	P	I	■	R	E	C	A	L	E	E	S
12	S	E	R	R	E	■	L	I	E	S	S	E

Le Club de Bicolo

Le programme français

Bécassine, Le trésor viking
(2001, 83 mins., France)

Bécassine débarque à Paris pour s'occuper de Charlotte, la fille de Loulotte. Celle-ci est mariée à Edmond, un photographe parti en reportage au pôle Nord. Loulotte s'apprête à se rendre à Venise pour participer au concours des « Sculpteurs de demain ». Bécassine et Charlotte vont être entraînées malgré elles dans une aventure comique pleine de rebondissements et de rencontres inopinées.

COLLECTION DES PETITS CONTEURS AVEC ATELIERS EN ANIMATION
(2002, 7 mins. chaque, Canada)

Visionnement en présence des invités d'honneur suivi d'un atelier en techniques d'aquarelle (2e à 6e année), en animation avec pâte à modeler (4e à 7e année) ou en développement de personnages et de l'histoire (6e à 8e année).

Le violon chinois
Une fillette et son papa quittent tout ce qui leur est familier en Chine pour le Canada. Le seul souvenir qu'ils apportent avec eux est un violon chinois.

Les amis de Kwan Ming
Kwan Ming se fait trois amis durant son périple entre la Chine et le Nouveau Monde. À leur arrivée, les hommes cherchent du travail. Lorsque des occasions se présentent, Kwan Ming laisse les meilleurs emplois à ses amis. Sa générosité portera fruit lorsque son patron lui fait trois impossibles demandes.

Des roses chantent sur la neige
Maylin cuisine des plats savoureux dans un restaurant du quartier chinois, mais son père et ses frères en prennent tout le crédit. Lorsqu'un dignitaire de la Chine mange au restaurant, il est tellement impressionné qu'il en demande la recette!

Paul et Suzanne
(2003, 27 mins. chaque, Canada)

Peur, frustation, anticipation, colère, joie, jalousie! Paul et Suzanne surmontent les défis de tout jeune enfant. Quelle est la recette magique? D'abord, nos jumeaux explorent leurs émotions dans le monde imaginaire de M. Concombre. Ensuite, leur gardienne, Natalie, présente des histoires faites sur mesure. Et voilà! Nos deux enfants réussissent toujours à trouver des solutions créatives à leurs problèmes. Âge suggéré : 3 à 6 ans.

Canada à la carte
(2002, 27 mins. chaque, Canada)

Visionnement en présence du réalisateur. Option de suivre un atelier sur la scénarisation après la projection.

Cette toute nouvelle série sur la géographie canadienne est destinée aux jeunes de 12 à 15 ans. Deux personnages explorent le Canada en découvrant diverses thématiques. Âge suggéré : 11 à 15 ans.

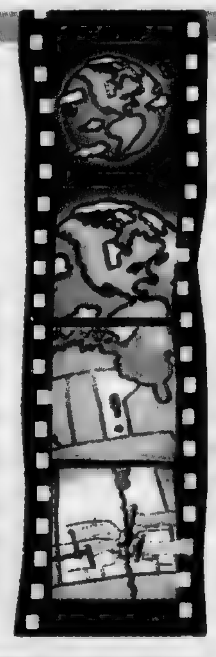
Pour ton professeur

La date limite pour s'inscrire est le 11 avril 2003.

- Une fois inscrit, vous recevrez une lettre de confirmation et la facture. Un dépôt de 50 % est requis pour assurer votre réservation.
- Vous recevrez un guide pédagogique ainsi que d'autres informations pertinentes à l'activité choisie une fois le dépôt reçu.
- Coût : 3 $/élève (accompagnateurs adultes gratuits). Sauf exception.

Appelez au 949-9355 ou sans frais 1 866 543-3378

Freeze Frame



Salut!

Tu dois te demander c'est quoi ça, Freeze Frame, ou bien tu connais déjà? Chaque année, d'étonnants et merveilleux films pour enfants sont réalisés aux quatre coins du monde. Et c'est pour faire découvrir la richesse et la diversité de ces réalisations aux jeunes Manitobains comme toi, que le festival international de films pour enfants de tous âges Freeze Frame, a été conçu. Cette année, le festival aura lieu du 25 avril au 4 mai 2003. Aussi, Freeze Frame t'invite à participer au Concours Jury des Jeunes. Ils ont même prolongé la date d'inscription jusqu'au 14 mars 2003 pour que tu puisses y participer.

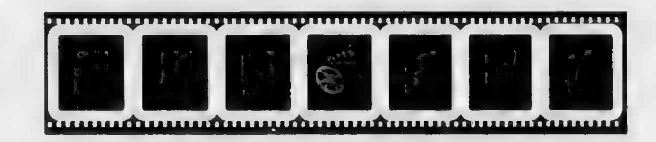
1 LE CINÉMA

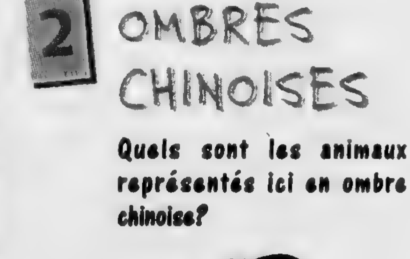
Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes forment la réponse du jeu. (Mot de 5 lettres)

BANDE
BRUIT
CAMÉRA
COMÉDIE
MUET
PEUR
PRIX
RÉEL
RIRE
SCÈNE
SON
SONORE

C	A	M	E	R	A	X
S	O	N	O	R	E	I
O	D	M	U	E	T	R
N	S	C	E	N	E	P
E	B	A	N	D	E	C
O	R	B	R	U	I	T
L	E	E	R	I	R	E

Réponse : DÉCOR





2 OMBRES CHINOISES

Quels sont les animaux représentés ici en ombre chinoise?





Réponses : éléphant, girafe, crocodile, serpent.

CONCOURS JURY DES JEUNES

Vous adorez le cinéma? Vous avez entre 9 et 14 ans?

Eh, bien dites-nous en moins de 200 mots ce que vous pensez d'un film qui vous a touché, passionné ou même choqué. Envoyez-nous votre critique et le formulaire d'inscription et courez la chance d'être sélectionné(e) pour le Jury des jeunes Freeze Frame 2003!

Prénom : ____________________
Nom : ____________________ Âge : ______
Adresse : ____________________
Téléphone : ____________________
Courriel : ____________________
École : ____________________ Niveau : ______
Enseignant(e) : ____________________

Le formulaire de participation au Jury des jeunes doit être posté **au plus tard le 14 mars 2003** *(date prolongée pour les ami(e)s de Bicolo)* par courrier, télécopieur ou courriel au :

Concours Jury des jeunes de Freeze Frame
485-70, rue Arthur
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1G7
Courriel : info@freezeframeonline.org
Télécopieur : 957-5437
Téléphone : (204) 943-5341
Sans frais : 1 866-543-3378

Les questions suivantes sont facultatives.

Ma langue maternelle est : ____________________

Je parle/écoute les langues suivantes à la maison (cochez les bonnes réponses) :

français____ anglais_____ autre ____________

J'ai participé aux ateliers_____ et au festival de films ______de Freeze Frame (cochez les bonnes réponses).

Je regarde_________ vidéos par mois.

Je vais au cinéma __________ fois par année.

Vos signatures sont obligatoires.

Je comprends et je suis d'accord avec les règlement du concours.*

Signature de l'élève ____________________

Je comprends et je suis d'accord avec les règlements et j'accorde à mon enfant la permission de participer au concours Jury des jeunes de Freeze Frame.

Signature du parent ou du tuteur ou de la tutrice

____

*Les règlements du concours sont disponibles sur Internet : www.freezeframeonline.org

Pour en savoir plus : www.freezeframeonline.org • DU 25 AVRIL AU 4 MAI 2003

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Un morceau à la fois...

De minuscules pièces de casse-tête, qui se comptent par dizaine de milliers, attendent des doigts chercheurs et des regards de lynx afin de compléter le plus grand nombre d'oeuvres possible.

Dominique PHILIBERT

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente jusqu'au 9 mars l'exposition interactive *Colette Urban : le joueur*. Dans une toute petite salle peinte en rouge, trônent sur une immense table de couleur jaune quelque 40 000 pièces de casse-tête qui invitent les visiteurs à farfouiller afin de poser les pièces manquantes pour compléter les assemblages. Allez-vous vous prêter au jeu?

« Ce n'est pas une exposition comme les autres, c'est tellement nu en comparaison à ce qu'on est habitué de voir, souligne une porte-parole du Musée des beaux-arts, Évelyne Lachapelle. À part cette grande table grillagée où l'on retrouve une montagne de morceaux d'un côté et des débuts de montages de l'autre, on entend le son d'une voix qui nous plonge dans l'ambiance d'un bingo. C'est impressionnant de constater l'attrait du jeu chez les visiteurs et les employés du musée. C'est bien difficile de résister à la tentation, certains gardiens passent leurs pauses à la recherche d'une pièce pour compléter un casse-tête! »

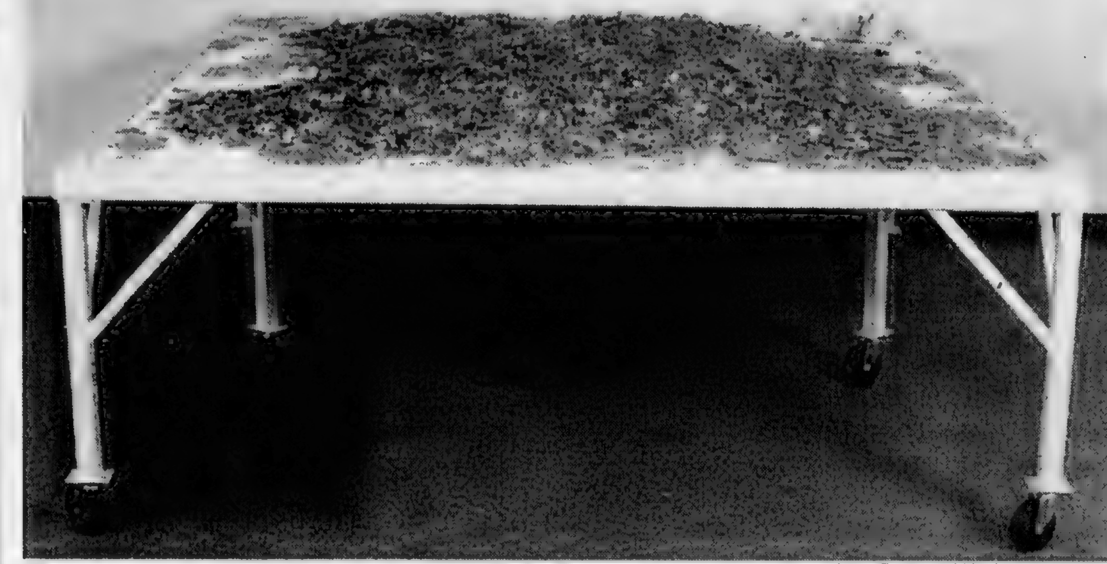


photo : Gracieuseté Musée des beaux-arts

L'exposition *Le joueur* de l'artiste Colette Urban suscite beaucoup d'intérêt. Avec 40 000 morceaux, combien de casse-tête seront finalisés d'ici le 9 mars?

On retrouve des morceaux par terre, d'autres coincés dans le grillage de la table et parfois jusqu'à une quinzaine de visiteurs s'appliquent à tenter de reconstruire des casse-tête. Tous usagés, ceux-ci sont de toutes sortes, variant du paysage aux images pour enfants. « L'artiste compare l'assemblage des casse-tête à la recherche que nous menons pour comprendre la complexité de nos vies, mentionne-t-elle. Comme n'importe quel jeu, il y en a qui ne veulent pas jouer, d'autres sont simplement observateurs, alors que plusieurs peuvent y passer des heures en sachant que cela ne mènera probablement à rien, exactement comme au jeu. »

Il s'agit de la troisième version de cette exposition, qui a été créée originalement en 1986 pour la Galerie Vancouver's Or. L'exposition *Le joueur* a par la suite été répétée dix ans plus tard, dans le cadre d'une autre présentation en Angleterre, au *East International* de Norwich. Colette Urban, native de Denver au Colorado, a donc pris cette idée d'un autre artiste, mais a tout de même ajouté son grain de sable en y ajoutant 10 000 pièces à chaque déplacement de l'œuvre.

« C'est l'idée de l'installation qui devient une forme d'art, parce qu'elle nous dirige vers un questionnement personnel, précise Évelyne Lachapelle. Autrement, on pourrait vraiment se demander qu'est-ce qu'une telle exposition vient faire dans un musée des beaux-arts? »

Le joueur est une petite exposition qui suscite beaucoup d'intérêt. « Faire un casse-tête est une activité sociale, un jeu urbain, dit-elle. Il y en a qui sortent de là avec un sourire et d'autres qui ne veulent pas être interpellés par le jeu. Déjà six ou sept casse-tête ont été complétés et ce sera intéressant de voir quelle sera le nombre de réalisations totales réussies par les Winnipegois jusqu'au 9 mars... »



Arts

Deux francophones au Conseil

Le Conseil des arts du Manitoba compte deux francophones parmi ses membres. Le peintre Robert Freynet et l'ex-agent régional du Commissariat aux langues officielles, Lucien Loiselle, participent aux réunions de l'organisme depuis décembre. Tous deux siègent au sous-comité de la langue française.

Robert Freynet se consacre aux arts visuels à temps plein depuis plus de 25 ans. Il a contribué, entre autres, à la fondation de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba.

« Je veux être à l'écoute de la communauté, dit-il. Alors, je veux voir comment le Conseil des arts peut mieux répondre aux besoins de la communauté francophone. Et en tant qu'artiste indépendant, je veux simplifier le processus d'application des artistes. »

Lucien Loiselle, quant à lui, a été le président du Centre culturel franco-manitobain et de la Fédération culturelle canadienne-française au cours des années 1980. Il a pris part à d'autres organismes culturels tels que Folklorama, l'Ensemble Folklorique de la rivière Rouge et le Festival du Voyageur. Sa nomination au Conseil des arts du Manitoba est en quelque sorte un retour aux sources.

« Je veux bien représenter les Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines, indique-t-il. Je perçois une plus grande ouverture du Conseil vis-à-vis la culture francophone, la culture autochtone et les régions à l'extérieur de Winnipeg. »

M. C.



du 26 février au 2 mars, 2003

RIRE EN FRANÇAIS!

Le 27 février
Salle le Rendez-Vous
20h
Billets : 25 $, Ticketmaster



Éclat d'humour

Avec Sylvain Larocque
Appelé l'humouriste *tueur à gages*, il mitraille son public de réflexions et de blagues qui atteignent toujours leur cible.

et

Lévesque & Turcotte
Ce duo met en scène une panoplie de personnages originaux comme *Verveine, M.Simard, Bruno, Le propriétaire, Le beau gars*!







Le 1er mars
Foyer du Centre culturel franco-manitobain
20 h 30
Billets 5 $: le jour-même à la porte



Drôlement vôtres

Une soirée avec des humoristes locaux pleins de verve et de piquant :
Jean Fontaine, Donald Legal, Michel Roy et Marquis Pantel.
Liens musicaux : Claude Mousseau





TICKETMASTER **780-3333**

winnipegcomedyfestival.com

















ESCRIME

En garde!

Il manie de l'épée seulement depuis quelques années et déjà il participera aux Jeux du Canada. Adrien Sparling a des réflexes rapides. Tout juste ce qu'il faut pour toucher l'adversaire.

Mylène CRÊTE

Participer aux Jeux du Canada est tout ce qu'Adrien Sparling désire. L'adolescent de 13 ans se prépare depuis l'année 2000 pour atteindre ce but. Il est maintenant sur le point de réaliser son rêve puisqu'il quitte le Manitoba pour le Nouveau-Brunswick. Il se rendra à Bathurst, la ville qui accueillera les Jeux du 22 février au 8 mars.

« C'est presque comme les Jeux Olympiques, s'exclame-t-il. Il y aura un village des athlètes et nous serons même testés pour le dopage! » Quatre fois par semaine, Adrien Sparling revêt une veste protectrice, un casque à grillage et s'élance, épée à la main, pour toucher son adversaire.

L'escrime se divise en trois disciplines : l'épée, le fleuret et le sabre. Les deux premières consistent à atteindre l'adversaire avec la pointe de la lame, l'un sur tout le corps et l'autre sur le tronc en excluant les bras et la tête. Adrien Sparling préfère le sabre dont la technique consiste à toucher l'adversaire en haut de la taille avec le côté de la lame. « Il y a moins de restrictions et ça va plus vite », explique-t-il.

L'élève de 8e année au collège Louis-Riel s'est intéressé à l'escrime à l'âge de 11 ans. « J'étais allé à un camp d'été où nous pouvions essayer trois sports : le tir à l'arc, le squash et l'escrime, raconte-t-il. J'ai choisi l'escrime, car c'est un sport différent du soccer ou du hockey que tout le monde pratique. »

Moins de participants signifie plus de chances de se retrouver dans des compétitions de haut calibre. Bien qu'Adrien Sparling en soit à sa première participation à un événement sportif d'envergure comme les Jeux du Canada, il s'est déjà rendu par le passé au Québec, avec ses coéquipiers du Manitoba.



photo : Mylène Crête

L'escrimeur Adrien Sparling participera pour la première fois aux Jeux du Canada.

« J'ai remarqué qu'il était facile de faire partie de l'équipe provinciale, car il n'y a pas tant de monde que ça qui font de l'escrime, souligne-t-il. L'entraîneur de l'équipe nationale, Henri Sassine a passé deux ans au Manitoba et je me souviens qu'il m'encourageait à continuer, car il y a si peu de gens ici qui pratiquent ce sport. »

Les efforts qu'Adrien Sparling met pour s'entraîner portent leurs fruits. L'an dernier il est arrivé troisième au classement manitobain dans la catégorie des 17 ans et moins. Il est présentement huitième au Canada, une position qui changera peut-être à son retour des Jeux du Canada.

« Mon objectif est une deuxième place pour l'équipe du Manitoba, dévoile-t-il. Au plan individuel, je voudrais être en mesure de participer aux finales. »

Télé-horaire de la semaine du 24 février au 2 mars 2003

Le Jour du Seigneur : le dimanche 2 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Anne-de-Bellevue, à Sainte-Anne-de-Bellevue, par Pierre Bergeron, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 **Matin express**		**Tous les matins**				**Ricardo**	**L'Heure du Midi**		**Variées**	**Cinéma variées**				**Variées**	**Variées**	**Looping**	**Variées**
RDI	**RDI Aujourd'hui**		**L'Atlantique en direct**			**En Santé**	**L'Heure du Midi**	**Le Québec en direct**			**L'Ontario en direct**		**L'Ouest en direct**		**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	
TV5	7h30 **Zig Zag Café**	**Variées**	**Variées**		**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**		**Me ..tourisme**	**Variées**	**Journal Suisse**	**Variées**		**Variées**	**Les Zap**	**Journal Belge**	**La cible**
TVA	**Deux filles le matin**		**Les saisons de Clodine**		**Michel Jasmin**	45 **Le TVA midi**		**Dans la mire.com / V TVA en direct.com**		**La vie...** / :45 **Boutique TVA**		**Hop la vie!**		**Les feux de l'amour**		**Top modèles**	**Le 17 heures**	

Lundi 24 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**	**Mots et maux**	**Virginie**	**Un gars, une fille**	**Auberge chien noir** "Oh Mammy blues!"		**Music Hall 2**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**Charette, direct** Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			**Le Garage**
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Vie privée...** Former un duo sentimental ou professionnel, est-ce le rêve ou l'enfer?				**Portrait de famille**	**TV5 le journal**	**Biblio-theca**	**Rideau Rouge**			**Festival d'été de Québec**		**Mort est rousse**		
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Max inc.**	**Star Académie**	**Annie et ses hommes**		**Tabou** "Rebellion et incompréhension"		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:15 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Mardi 25 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**	**L'Accent**	**Virginie**	**La Facture**	**Les Super Mamies**		**Enjeux**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**Découverte**		**Brio**	:35 **Hors d'ondes**
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					**TV5 le journal**	**Temps présent**		**D'ici et d'ailleurs**	**Envoyé spécial** Magazine d'information.			**À comm.**	**L'Avocate** "État d'alerte"	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Arcand**	**Star Académie**	**Histoires filles**	**KM/H**	**Caméra café**	**Surprise sur prise**	**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Mercredi 26 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz** / :55 **Ricardo**	**Ce soir**		**Virginie**	**Monde Charlotte**	**Le Plateau**	**Rumeurs**	**Mon meilleur ennemi**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**		**Nouvelles sports**	**"Cosmos"** (Drame,'96) Audrey Benoît, David La Haye.		
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Victoires de musique** Une soirée pleine de surprises qui réserve une place exceptionnelle aux nouveaux talents.					**TV5 le journal**	**Strip-Tease**		**Biblio-theca**	**Culture et dépendances** Magazine littéraire.			**Nouvelle vie...**		
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Poule aux oeufs d'or**	**Star Académie**	**Les poupées russes**		**Emma**		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Jeudi 27 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Wizz**	**Ce soir**	**Clan destin**	**Virginie**	**Catherine**	**...ce soir on joue**		**Le Coeur découvert**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**"Le Monstre"** (Com,'94) Michel Blanc, Roberto Benigni.			
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Maison-neuve**	**Grands Rep.** "À la recherche d'Al Quaida"		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**En Santé**	**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands Rep.** "À la recherche d'Al Quaida"		**Capital actions**	**Maison-neuve**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Campus, le magazine de l'écrit** Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.					**TV5 le journal**	**Écrans du monde**	**Dites-moi....** Invité(es): Toots Thielemans		**Vie privée, vie publique**				**Faut pas rêver**	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**Incontour-nables**	**Star Académie**	**Cauchemar d'amour** "Le couple parfait"		**Fortier**		**Le TVA**	**Le grand blond avec un show sournois**		**Michel Jasmin**	:20 **Publicité**	:50 **Infopublicité**		:50 **Publicité**	:20 **Le canal nouvelles**	

Vendredi 28 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Caserne 24**	**Wizz**	**Ce soir**	**Affaires de goûts**	**L'Épicerie**	**Infoman**	**La Fureur**		**Zone libre** "Commerce des enfants"		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Ce soir**	**Nouvelles sports**	**"Anna Karenine d'après Léon Tolstoï"** (Drame,'97) Sean Bean, Sophie Marceau.			
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Entrée des artistes**	**Grands reportages**	**Grands reportages**	**Le Téléjournal/ Le Point**		**America** "Les enfants oubliés de la Colombie"		**Le Canada aujourd'hui**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Grands reportages**	**Grands reportages**	**Capital actions**	**Griffe**
TV5	**Chiffres et lettres**	**Le Journal de France**	**Pyramide**	**Envoyé spécial** Magazine d'information.			**Douce France**		**TV5 le journal**	**Passep-Arts**	**Frères et flics** "Maldonne"		**"Des mots qui déchirent"** (Drame,'94) Pascal Greggory.			**À comm.**	**Écrans du monde**	**"L'ombre de la Ter..**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Ultimatum**	**J.E.**		**"Au-delà du viol"** (Police,'95) Doug Savant, Marilu Henner.				**Le TVA**	**Je regarde...** Invité(es): Michel Jasmin.		**"Parties intimes"** (Com,'97) Robin Quivers, Howard Stern.				**Infopublicité**		

Samedi 1 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Mona le vampire**	**Sofa**	**Légende Tarzan**	**Weeken-ders**	**Titeuf**	**Iznogoud**	**Enfants du feu**	**Clan destin**	**L'Heure du Midi**	**"L'Intrépide Chevalier Millard"** (Fant,'95) Kevin Dunn, Christine Lathi.				**Mots et maux**	**L'Accent**	**Culture-choc**	**Adrénaline**	
RDI	5h00 **Matin express**	**Bulletin des jeunes**	**Le Journal RDI**	**L'Épicerie**	**Le Journal RDI**	**Entrée des artistes**	**L'Heure du Midi**	**Enjeux**		**Vivre ici**	**La Semaine verte**		**Impact**	**La Facture**	**Griffe**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	**Re-7**	**Acoustic**	**Débrouil-lards**	**Génies en herbe**	**Va savoir**	**Décou-verte**	**TV5journal** /:15**F.Parler**	**Continent Noir**	**Reflets Sud**		**Soccer** Championnat de France Strasbourg vs Marseille **FFF**				**Journal Suisse**	**Stade Africa**	**Journal Belge**	**Bourlin-gueur**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**Automag**	**Tonus**	**Vins et fromages**	**I-D maison**		**Fleurs et jardins**	**Via TVA**	**Boutique TVA**		**Infopubli-cité**	**Visez dans le mille!**	**Familles...**	**"Columbo: Portrait d'un assassin"** (Police,'89) Patrick Bauchau, Peter Falk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 **Adrénaline**		**Hockey** Canucks de Vancouver vs Canadiens de Montréal **LNH** Site: Centre Bell Montréal, Québec						**Téléjour-nal**	**Justice**		**À la Maison-Blanche** "Le Candidat idéal"		**Nouvelles sports** /:55 **"Cavale australe"** (Police,2001) Tom Long, Kate Ashfield.				
RDI	**Histoires oubliées**	**Culture-choc**	**Le Journal RDI**	**La Facture**	**America** "Le Suicide et après"		**Téléjour-nal**	**L'Épicerie**	**Grands reportages**		**Zone libre**		**Téléjour-nal**	**Vivre ici**	**Enjeux**		**Téléjour-nal**	**La Facture**
TV5	**Biblio-theca**	**Le Journal de France**	**Ombre et lumière**	**La grande école des fans** Émission de variété animée par Patrick Sébastien.				**Gros plan V**	**TV5 le journal**	**d.**	**Central nuit**		**Acoustic**	**Envoyé spécial** Magazine d'information.			**"La femme du veuf"** (Drame,'98)	
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**"La guerre des étoiles: La menace fantôme"** (Sci-Fi,'99) Ewan McGregor, Liam Neeson.						**"Folies de graduation"** (Com,'99) Jason Biggs, Jennifer Boolidge.				**Le TVA** /:55 **"Le silence des agneaux"** (Act,'91) Sir Anthony Hopkins, Jodie Foster.						**Infopubli-cité**

Dimanche 2 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Titi & Grosminet**	**Hercule**	**Sofa**	**Histeria!**	**Le Jour du Seigneur**		**Mon ange**		**L'Heure du Midi**	**La Semaine verte**		**Second Regard**	**Charette, direct** Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			**Aventure de la télé.**	**Belles Histoires**	
RDI	5h30 **Matin express**	**Bulletin des jeunes**	**Le Journal RDI**	**La Facture**	**Le Journal RDI**	**Justice**	**L'Heure du Midi**	**L'Épicerie**	**RDI en direct** Un couverture souple et complète de l'actualité.				**Justice**	**L'Accent**	**Griffe**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	**Signes**	**Palettes**	**Concert Classique**		**Kiosque**		**TV5 le journal** /:15 **France Foot**		**Si j'ose écrire**		**Ombre et lumière**	**Journal Suisse**	**Vivement dimanche!**			**Vivement dimanche..**	**Journal Belge**	**Gour-mande**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**"Mickey Belle Gueule"** (Com,'99) Hugh Grant, James Caan.				**Maman Dion** Invité(es): Benoît Gagnon.		**Évangélis-ation 2000**	**Boutique TVA**		**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**"Lassie"** (Avent,'94) Jon Tenney, Helen Slater.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**5 sur 5**		**Télé-journal**	**Découverte**		**"Lettres de Mansfield Park"** (Drame,'99) Jonny Lee Miller, Frances O'Connor.				:40 **Une journée**	**Télé-journal**	**Parlez-moi des...**	**Nouvelles sports**	**"Monsieur Hire"** (Police,'89)		:50 **Hors d'ondes**		
RDI	**Aventure de la télé.**	**Second Regard**	**Le Journal RDI**	**Maison-neuve**	**Zone libre**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Maison-neuve**	**Justice**	**5 sur 5**		**Le Téléjournal/ Le Point**		**Zone libre**		**Téléjour-nal/Point**	**L'Accent**
TV5	**Portrait de famille**	**Le Journal de France**	**D'ici et d'ailleurs**	**Faut pas rêver** "Destination Russie"		**Culture et dép..**			**TV5 le journal**	**Kiosque**		**L'effet Dussault**	**Vivement dimanche!**			**Campus** Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.		
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Star Académie**			**Les Olivier** Grande fête de l'humour sous le thème "Complètement malade!".					**Le TVA**	**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	.50 **Le canal nouvelles**				

Gens

La variété au travail

Sophie ROCH

La Municipalité rurale de Salaberry compte désormais une nouvelle employée dans son équipe. Suzanne Hébert exerce ses fonctions à titre d'assistante-directrice auprès de Ron Musick depuis le 20 janvier.

Cette dernière mise sur une solide expérience, ayant occupé le poste de directrice générale du Village de Saint-Pierre-Jolys durant quatre ans et demi. Il lui aura fallu peu de temps pour se trouver un autre emploi. Elle a quitté ses fonctions au début du mois de décembre et a su le 17 de ce même mois qu'elle était embauchée à la Municipalité rurale de Salaberry.

Pour celle qui aime travailler avec et pour le public, cet emploi lui convenait parfaitement. « J'adore servir les gens et leur donner les diverses informations dont ils ont besoin », dit-elle. Pour les comptes d'eau, les impôts ou encore les égoûts, ils doivent s'adresser à elle.



Suzanne Hébert.

Les tâches de l'assistante-directrice sont extrêmement variées, ce qui lui plaît puisqu'elle n'aime pas la monotonie. « C'est comme s'occuper de faire rouler une petite entreprise, compare-t-elle. Ici, nous nous occupons des affaires de la municipalité. »

Elle fait également beaucoup de travail de bureau, comme la paie, la comptabilité ou encore les comptes payables. « Je ne fais jamais la même chose, dit-elle. Par exemple, si quelqu'un veut obtenir un permis de construction pour bâtir une porcherie dans sa cour arrière, je dois m'occuper de faire parvenir des lettres à tous les résidants des alentours afin de savoir s'ils donnent le feu vert pour le projet. Ensuite, nous faisons une étude pour voir si c'est dans la mesure du possible et envoyons cette dernière au ministère de l'Environnement pour qu'il étudie le projet lui aussi. En dernier lieu, nous délivrons un permis au demandeur sous les conditions du ministère de l'Environnement. »

Suzanne Hébert adore son nouveau travail et se plaît énormément à effectuer les nombreuses tâches qui lui sont assignées jusqu'à maintenant. Elle a beaucoup de travail à faire durant la journée, mais le soir et la fin de semaine venus, elle en profite pour lire, prendre des marches au grand air et jouer au curling.

ÎLE-DES-CHÊNES

Transporté en affaires!

Pour aller toujours de l'avant, trois collègues de travail sont passés à l'action et ont conclu une bonne affaire… en devenant propriétaires!

Dominique PHILIBERT

Après plusieurs années à travailler dans le domaine du transport, Normand Curtis, Doug Thiessen et Mario Boily ont décidé d'unir leurs compétences en achetant la compagnie Gilles Bouchard Trucking situé à Île-des-Chênes. Les trois nouveaux propriétaires gèrent maintenant plus de 130 employés depuis le 1er février. Avec 100 camions et 130 remorques qui voyagent partout au Canada et aux États-Unis, le mandat des entrepreneurs pour les prochains six mois est de conserver une bonne ligne de conduite.

« Nous avions à nous trois plus de 48 ans d'expérience dans le transport, et chacun dans des domaines complémentaires, mentionne un des associés, Mario Boily. Normand a une grande expérience en administration, Doug s'occupe des opérations quotidiennes alors que je suis à la vente. »

C'est un parcours bien particulier qui a fait que ces hommes se retrouvent aujourd'hui propriétaires.



photo : Gracieuseté Gilles Bouchard Trucking

Mario Boily (à gauche) accompagné de Gilles Bouchard, Normand Curtis et Doug Thiessen se sont entendus sur les modalités de l'achat de la compagnie le 1er février.

« Nous avions travaillé ensemble à Steinbach et nous avons tous laissé en même temps le milieu du transport, il y a un an et demi environ, précise le natif de La Broquerie. Nous voulions alors relever chacun de notre côté de nouveaux défis. Cependant, Normand et Doug ont décidé de recommencer à travailler dans le domaine, mais cette fois pour le compte de Gilles Bouchard Trucking. Ils m'ont contacté pour savoir si j'étais intéressé à faire de la vente pour la compagnie, et c'est ainsi que je me suis joint à eux. »

Après quelques mois à l'embauche de Gilles Bouchard Trucking, les trois confrères de travail en sont venus à discuter de la possibilité d'acheter la compagnie.

« Nous en avons parlé dès le mois d'août, mais nous avons dû négocier un bon bout de temps pour en arriver à une entente concernant la valeur de la compagnie, dit-il. Nous sommes bien heureux du résultat. Il s'agit de notre première expérience en tant qu'entrepreneurs et tout va très bien, probablement parce que l'on connaissait bien le marché, les clients et les employés. »

La compagnie offre plusieurs services, dont celui de réparation des véhicules. Gilles Bouchard Trucking se spécialise cependant dans le transport du verre, du métal, de la machinerie agricole et de véhicules récréatifs. Bien établie, l'entreprise jouit d'une bonne stabilité et promet d'être prospère.

« Nous voulons simplement garder le tout en bonne santé et continuer à établir de nouveaux comptes, conclut Mario Boily. Nous ne prévoyons pas agrandir notre effectif pour l'instant, mais dans six mois, nous verrons ce que le marché a à offrir et comment les choses se déroulent. »

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur… que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Conseillers en formation

Parce que la qualité des services est au cœur des préoccupations des conseillers en affaires du CDEM, plusieurs d'entre eux prennent les moyens pour obtenir une reconnaissance à grande échelle.

Dominique PHILIBERT

Huit représentants (1) du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) participent, depuis le 7 février, à une formation qui leur permettra d'obtenir une accréditation internationale à titre de conseillers en affaires. Il s'agit du premier groupe francophone au Canada à bénéficier de cette formation. Au total, 24 participants des provinces de l'Ouest font un retour sur les bancs d'école pour obtenir cette précieuse accréditation.

« Cette formation était prévue pour dans deux ans, mais le CDEM a tellement insisté pour l'obtenir cette année, que nous serons les premiers à en bénéficier, avant les gens du Québec », mentionne la directrice des communications du CDEM, Isabelle Déry.

Le programme du Réseau international des conseillers de la petite entreprise a vu le jour lorsque les 16 pays relevant du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont décidé de se regrouper pour définir le rôle de conseiller en affaires et ainsi créer une certification pour eux. Dans chaque pays furent nommées des universités responsables de donner la formation. Au Canada, l'Université Laval, située à Québec, fut désignée pour offrir la formation en français.

« Le programme inclut dix modules et chaque atelier s'étend sur une journée ou deux, précise la conseillère en développement économique, Lynne Rochon. Le premier atelier nous a été offert au Collège universitaire de Saint-Boniface par deux représentants de l'Université Acadia et de l'Université Laval. Ces modules nous préparent à donner à nos clients la panoplie de conseils dont ils ont besoin concernant, entre autres, le démarrage, l'expansion, l'embauche de personnel ou les questions financières reliées à leur entreprise. »

Pour obtenir l'accréditation internationale, beaucoup de travail doit être abattu. « Chaque participant est évalué au début de la formation, afin de déterminer le plan d'apprentissage de chacun, ajoute-t-elle. Certains feront tous les modules, alors que d'autres, dépendamment de leur expérience, pourront s'épargner certaines étapes. Nous avons beaucoup de devoirs à faire entre les ateliers, comme la préparation des dossiers. De plus, nous devons absolument faire 400 heures de travail en tant que conseiller pour obtenir notre certification. »

« Il y avait visiblement un besoin d'obtenir ce genre de formation, affirme pour sa part la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. Il est important d'établir des standards plus uniformes au Manitoba, mais également partout dans l'Ouest. Cette formation augmentera définitivement le niveau de services et la qualité de ceux-ci au sein du CDEM. Cette accréditation permettra d'établir un même code d'éthique pour tous, et la reconnaissance d'un certain professionnalisme. »

(1) La directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire, le commissaire industriel, Maurice McCarthy, la conseillère en développement économique, Lynne Rochon, le coordonnateur au développement rural, Louis Tétrault, le conseiller en finances et en affaires, Joël Lemoine, le coordonnateur à l'intégration jeunesse, Robert Paquin, le technicien en développement économique, Christian Poirier et le président de Golden Meadow International, François Catellier, forment la délégation manitobaine.

photo : Gracieuseté CDEM

Lynne Rochon : « Nous avons beaucoup de devoirs à faire entre les ateliers, comme la préparation des dossiers. »

Age & Opportunity

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE BILINGUE DE PROJET
Initiative de promotion d'une vie active
Poste de durée déterminée de 14 mois
(0,8 d'un poste à temps plein)

En collaboration avec Perspectives des aînés/Age & Opportunity, les partenaires communautaires et le Comité consultatif de Communautés actives de Boni-Vital, le titulaire est responsable de coordonner des activités de promotion pour la vie active des personnes âgées qui habitent au sein des communautés de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Qualités requises :

- capacité de parler couramment le français et l'anglais;
- diplôme ou certificat d'un programme de récréologie à l'intention des personnes âgées (ou discipline connexe) décerné par une université ou un collège communautaire reconnu ou l'équivalent du diplôme d'études secondaires accompagné d'un minimum d'un an d'expérience auprès des personnes âgées;
- capacité de travailler auprès de diverses populations;
- expérience de travail avec des bénévoles;
- compétences en informatique, notamment le traitement de textes et l'utilisation de chiffriers et de bases de données;
- la connaissance des communautés de Saint-Boniface et de Saint-Vital serait un atout;
- permis de conduire en règle.

Les personnes intéressées sont invitées à nous faire parvenir leur curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement **avant le 28 février 2003** au :

Directeur
Perspectives des aînés/Age & Opportunity
283, avenue Portage, pièce 200
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B5
Courriel : admin@ageopportunity.mb.ca
Télécopieur : 946-5667

Nous remercions tous les candidats et les candidates de leur intérêt; toutefois, seules les personnes qui auront été retenues pour passer une entrevue seront contactées.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Viva Espagna!

Apprendre l'espagnol peut parfois mener loin. Des étudiants du Collège Louis-Riel en savent quelque chose, car ils s'envoleront vers le pays des tapas et de la corrida pour mettre à profit leurs connaissances.

Dominique PHILIBERT

Trente-deux étudiants du Collège Louis-Riel, de la troisième et quatrième secondaire, partiront du 28 mars au 6 avril pour un séjour en Espagne. Après avoir vaillamment étudié la langue espagnole pendant l'année scolaire, ils pourront enfin plonger dans la culture et profiter des plaisirs de leurs découvertes.

Il s'agit du troisième voyage du genre organisé par l'établissement scolaire. À chaque deux ans, des élèves accompagnés de professeurs et de parents travaillent de concert pour amasser les fonds requis pour la réalisation de l'aventure. Cette année, les professeurs Lilianna Ardiles, Marie Cormier et Edgard Fouillard accompagneront les apprentis, ainsi que Louise Van Ryssel, parent désignée.

« Ce sera un voyage éducatif, précise la professeure, Lilianna Ardiles. Durant leurs cours d'espagnol, les jeunes sont mis dans des situations réelles, donc ils sont bien préparés pour un tel voyage. Ils devront s'exprimer la majorité du temps dans la langue du pays. Ce sera pour eux la chance de découvrir une nouvelle culture et son histoire. »

Le circuit, d'une durée de onze jours, débutera à Barcelone pour se terminer à Madrid. Une petite escapade d'une journée est également prévue au Maroc. « Ce genre de voyage ouvre nécessairement l'esprit et c'est une façon extraordinaire pour eux d'apprécier ce qu'ils ont appris en classe, souligne-t-elle. Ils réalisent qu'ils peuvent vraiment utiliser leurs connaissances. Ce voyage est comme une récompense pour eux. »

C'est un programme bien rempli qui s'offre aux collégiens. « Nous allons faire le plus d'activités possibles, comme des excursions, visiter des musées, vivre une soirée flamenco, aller voir un film au cinéma et, si possible, assister à un match de *foot*, ajoute Lilianna Ardiles. Il s'agit vraiment de découvrir un autre mode de vie. Assurément, ils parleront longtemps après leur retour de cette expérience. »

Pour parvenir à réaliser un tel projet, il faut du temps et de l'argent. « Nous avons débuté la planification du voyage il y a environ un an et demi, précise-t-elle. C'est le temps nécessaire pour que les jeunes puissent amasser des économies. Nous avons également procédé à la vente de chocolat et de cartes de recettes, avant Noël. À ce jour, tous les frais du voyage sont déjà couverts. L'argent que nous continuons à amasser nous permettra simplement de faire un plus grand nombre d'activités. »

Élèves et parents ont donc été mis à contribution pour organiser une soirée familiale de bingo, qui aura lieu le 28 février, dès 19 h, au gymnase de l'école. « Il ne s'agit pas uniquement d'amasser des sous, mais également de permettre aux jeunes de mieux se connaître, parce qu'ils passeront beaucoup de temps ensemble, dit-elle. La soirée est entièrement organisée par les élèves, qui seront les hôtes. Nous suggérons simplement aux gens qui se présenteront de faire un don. Des prix seront remis lors de la soirée, une gracieuseté de quelques commanditaires. »



photo : Dominique Philibert

Lilianna Ardiles : « Ce genre de voyage ouvre nécessairement l'esprit et c'est une façon extraordinaire pour eux d'apprécier ce qu'ils ont appris en classe. »

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Un guide pour bénévoles

Le Réseau communautaire a mis sur pied un guide pour aider les nombreux bénévoles francophones à mener à bien leur initiative de levée de fonds. *Le guide de levée de fonds*, produit par le 233-ALLÔ, permettra d'obtenir des renseignements pertinents et de nouvelles idées. L'outil de travail de 17 pages sera disponible sur demande, dès la mi-mars, pour un coût qui n'excèdera pas trois dollars.

« Nous avons vraiment pensé à Monsieur et Madame tout-le-monde, nos bénévoles dans nos communautés qui ont souvent besoin d'idées et d'aide pour organiser des levées de fonds, précise l'agente de développement communautaire, Mariette Kirouac. Nous y avons inclus ce qui a déjà été présenté comme initiatives et qui a reçu du succès, mais surtout des idées simples et nouvelles qui se démarquent des traditionnels bric-à-brac et vente de pâtisseries. »

Une bonne section du guide offre des conseils sur la mise en place d'une levée de fonds. « C'est mon adjointe, Monique Bédard, qui a bâti le guide en se basant en bonne partie sur ses nombreuses expériences personnelles en tant que bénévole, poursuit-elle. Beaucoup de renseignements ont été dénichés suite à une recherche intensive sur Internet. Le guide inclut aussi une liste des tâches à effectuer pour organiser une levée de fonds. En tout dernier lieu, nous proposons une banque de sites Internet susceptibles d'aider les bénévoles avec leurs projets. »

D.P.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Quels services pour les aînés?

C'est bien connu : il faut faire attention à sa santé. Mais quand on prend de l'âge, il faut être encore plus vigilant. Les personnes âgées ont-elles tous les soins nécessaires dans la région de Montcalm?

Sophie ROCH

Un sondage sera bientôt distribué par la poste aux personnes de 50 ans et plus dans la région de Montcalm afin de déterminer si les services de santé et de logement en place répondent bien à leurs différents besoins. Cette initiative a été mise de l'avant par les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean-Baptiste, Le paradis des pionniers et l'organisme Communautés en santé Montcalm. Les résidants pourront exprimer ce qu'ils jugeraient bon d'améliorer ou encore de changer sous le couvert de l'anonymat.

« Avec ces données, nous aurons une meilleure idée des services qui manquent dans notre région et nous pourrons remédier à la situation », indique l'agent de développement économique de la Corporation de développement communautaire (CDC) région Sud, Philippe Sabourin.

Plusieurs projets sont envisageables, notamment à la résidence pour personnes âgées Le paradis des pionniers. De nombreuses rénovations seraient nécessaires afin d'améliorer le centre de santé et il faudrait également faire une rallonge pour le secteur des aînés, en plus d'instaurer un système de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Un autre projet serait d'avoir un centre de santé bilingue rattaché à la résidence. Le sondage déterminera ce qui est prioritaire.

D'autres services pourraient également être offerts à domicile. « Plusieurs personnes ont besoin de petites choses qui font toute une différence dans leur vie quotidienne, estime Philippe Sabourin. Par exemple, ce serait bien d'avoir un professionnel de la santé qui vérifie si la personne a suivi la posologie pour prendre ses médicaments, si elle les a vraiment pris, ou encore si elle a mangé ses trois repas durant la journée. »

Une autre solution envisageable serait de recourir aux services de professionnels qui pourraient couvrir un assez grand territoire incluant par exemple, les villages de Saint-Malo et Notre-Dame-de-Lourdes. « On pourrait avoir un physiothérapeute qui viendrait quelques fois par semaine prendre soin des personnes âgées et déjà, cela comblerait certainement un besoin », ajoute-t-il.

Philippe Sabourin a remarqué que beaucoup de personnes âgées quittent leur demeure et leur village puisqu'ils ne peuvent plus prendre soin d'elles-mêmes. « Elles déménagent à des endroits où il y a des services plus spécialisés comme à Morris, Saint-Malo et Saint-Boniface, dit-il. Elles sont alors loin de leur famille et de leur village. »



Archives La Liberté

L'agent de développement économique de la Corporation de développement communautaire (CDC) région Sud, Philippe Sabourin, tentera de savoir par le biais d'un sondage quels sont les besoins à combler afin de garder les aînés dans la région Montcalm le plus longtemps possible.

Le but du sondage est de démontrer qu'il y a un besoin pour les personnes âgées de la région de Montcalm. Ensuite, ils feront part des résultats à la Province pour qu'elle remédie à la situation.

Winnipeg

AVIS PUBLIC

Comité de révision

RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2003

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Charte de la ville de Winnipeg* et de la *Loi sur l'évaluation municipale*, nous avons préparé le rôle d'évaluation commerciale de 2003 de la ville de Winnipeg et en avons déposé une copie aux bureaux suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal, 457, rue Main, (Centre de service à la clientèle), rez-de-chaussée
- Centre municipal, Immeuble de l'administration, 510, rue Main, rez-de-chaussée

Ces copies du rôle sont à la disposition des personnes qui désirent les examiner.

LE COMITÉ DE RÉVISION TIENDRA SA PREMIÈRE SÉANCE DE RÉVISION DES ÉVALUATIONS et d'audition des requêtes en révision le 18 mars 2003 dans ses bureaux, 300, avenue Assiniboine, 2e étage, Winnipeg. Au besoin, il tiendra des séances supplémentaires aux dates et aux lieux qu'il indiquera.

Les personnes qui estiment qu'une évaluation devrait être révisée peuvent présenter une requête en conformité avec les articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, c. 24 des *L.M.* 1989-1990, ci-après appelée la « *Loi* », qui prévoient ce qui suit :

Requête en révision

« **42(1)** La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions

« **43(1)** Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnées au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire. »

LE PRÉSENT AVIS VISE À INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES REQUÊTES À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2003 EST LE 3 MARS 2003, À 16 H 30.

Les requêtes doivent être adressées au directeur du Comité de révision, ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les personnes dont la requête sera faite en conformité avec le présent avis et la *Loi sur l'évaluation municipale*, c. 24 des *L.M.* 1989-1990, seront informées par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audience.

Nous vous encourageons à communiquer avec le personnel de la Direction de l'évaluation commerciale, au 986-2353 avant de présenter une requête en révision concernant l'évaluation commerciale, l'assujettissement à la taxe et/ou la classification des biens.

Brent Olynyk,
Directeur
Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait le 15 février 2003.

NOTE IMPORTANTE :

Les requêtes doivent être faites à l'aide du formulaire du Comité de révision. Vous pouvez vous procurer ce formulaire aux bureaux du Comité de révision, au 300 de l'avenue Assiniboine ou en appelant au 986-2700.

Défense nationale / National Defence

LA RÉSERVE NAVALE DES FORCES CANADIENNES

DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRES À TEMPS PARTIEL

Faites partie de l'équipe de la Réserve navale.
C'est avec dignité et fierté que nous sommes :

- les gardiens des côtes canadiennes
- à la fine pointe de la technologie
- dans votre communauté en cas de besoin

Une carrière au sein de la Réserve navale, c'est bien plus qu'un simple emploi. Nous vous offrons :

- de nombreuses possibilités de carrières
- l'occasion d'apprendre en mer
- de vous aider à payer vos études
- de participer à titre volontaire à des missions à l'étranger
- un travail passionnant sans engagement à long terme

Étudiant? Jusqu'à 8000 $ disponibles en aide financière pour vos études post-secondaires!
NCSM CHIPPAWA
1 Navy Way, Winnipeg, MB
(204) 943-7745, poste 242
www.navres.forces.gc.ca

La Réserve navale
PENSEZ-Y
DÉCOUVREZ VOS FORCES DANS LES FORCES CANADIENNES.

Canada
1 800 856-8488
www.forces.gc.ca



FORCES
Régulière et de réserve

Winnipeg

VILLE DE WINNIPEG
TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE (ANGLAIS-FRANÇAIS)
Concours n° 2003-06

Vous désirez vous joindre à l'équipe d'un service de traduction dynamique et d'avant-garde? La ville de Winnipeg est actuellement à la recherche d'un traducteur ou d'une traductrice capable de traduire une grande variété de textes de complexité et de taille différentes, et ce, souvent sous pression.

La personne choisie, qui travaillera sous la direction du coordonnateur de la traduction et qui disposera d'un équipement de pointe, traduira de l'anglais en français. Elle sera également appelée à collaborer à l'établissement de la terminologie française officielle de la ville ainsi qu'à la formation professionnelle des membres de l'équipe de traduction.

La personne recherchée doit posséder un diplôme universitaire en traduction ou une formation linguistique avancée ainsi que trois années d'expérience récente et pertinente. De plus, il serait préférable qu'elle soit agréée par une association de traducteurs professionnels. Elle doit avoir également d'excellentes aptitudes pour les communications écrites et verbales, tant en anglais qu'en français, et la capacité manifeste d'entretenir des relations de travail efficaces avec une grande diversité de clients.

Les candidats et candidates devront se soumettre à une épreuve de traduction qui permettra de déterminer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences.

La ville de Winnipeg offre un régime d'avantages sociaux et un régime salarial très concurrentiels. Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ, en prenant soin d'indiquer le numéro du concours 2003-06, au plus tard le 7 mars 2003, à la directrice du Service divisionnaire des ressources humaines, Services généraux, 510, rue Main, 5e étage, Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.

LA VILLE DE WINNIPEG SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.
NOUS ENCOURAGEONS LES AUTOCHTONES, LES FEMMES ET LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES À S'AUTODÉCLARER DANS LEUR LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT.

TÉLÉPHONE : 984-4636
SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOIS – 24 HEURES PAR JOUR, SEPT JOURS PAR SEMAINE
986-3452 – ATME
Ville de Winnipeg en ligne :
http://www.city.winnipeg.mb.ca



La Caisse La Vérendrye avec un actif de 79 M $ et plus de 7 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Officier de crédit I

Fonctions

- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit des particuliers ;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis ;
- Promouvoir les services financiers de la Caisse.

Exigences

- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire ;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans les activités de crédit personnel et hypothécaire au sein d'une institution financière ;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service à la clientèle ;
- Possibilité d'accéder à des postes de niveau supérieur ;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 28 février 2003 à l'adresse suivante :

Caisse La Vérendrye
M. Camille Pinette, directeur de crédit
1 – 130, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3
cpinette@caisse.biz
Télec. : (204) 422-9994



Sainte-Anne

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.
Seuls les candidats retenus seront contactés.

VOUS AVEZ DE L'ENTREPRENEURSHIP ET DÉSIREZ RÉUSSIR? NOUS AVONS UNE OCCASION À VOTRE MESURE.

Une carrière de conseiller au sein de Services Financiers Groupe Investors Inc. vous offre un potentiel illimité.
C'est une occasion à la mesure de votre talent, de votre esprit d'initiative et de votre désir d'exceller.
Nous choisir, c'est miser sur la force que procurent des liens solides;

C'est miser sur une entreprise qui met de nombreuses ressources au service de votre réussite.

Nous vous offrons :

- Des programmes de formation complets à toutes les étapes de votre carrière.
- Des programmes de marketing efficaces.
- Du soutien offert par des spécialistes.
- Une technologie de pointe en matière de gestion des affaires.
- Une excellente rémunération et des programmes de récompenses pour le rendement.

SI LA RÉUSSITE VOUS TIENT À COEUR, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courrier ou par télécopieur à :

Donald Courcelles, directeur général
1661, av. Portage, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3J 3T7
Tél. : (204) 786-2708 • Téléc. : (204) 772-3976
donald.courcelles@investorsgroup.com

Donald Courcelles
Directeur régional

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE



L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

fait appel de candidatures pour
un professeur suppléant ou une professeure suppléante en Éducation de la jeune enfance
Terme d'un an (1er août 2003 au 31 juillet 2004)

Domaines d'enseignement :

La candidate ou le candidat choisi sera appelé(e) à offrir des cours dans certains des domaines suivants :

- Méthodes d'intervention
- Développement de l'enfant
- Famille
- Santé et nutrition
- Enfants ayant des défis particuliers
- Développement professionnel
- Programmation éducative pour enfants de 0 à 12 ans

De plus, il ou elle aura à superviser des stagiaires en milieu de travail.

Qualifications requises :

- Diplôme de 1er ou 2e cycle spécialisé en jeune enfance (ou discipline connexe) ;
- Formation et expérience en enseignement seraient un atout ;
- Connaissance des services de garde au Manitoba ;
- Maîtrise du français et de l'anglais ;
- Capacité de travailler en équipe

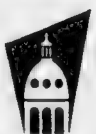
Rémunération : classement et salaire selon la convention collective

Entrée en fonction : le 1er août 2003

Date limite pour la réception des demandes : le 28 février 2003

Ce concours servira également à dresser une liste d'admissibilité dans l'éventualité d'ouvertures d'autres postes en Éducation de la jeune enfance.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :



Madame Charlotte Walkty
Directrice de l'École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

TRANSCRIPTEUR(TRICE) / TECHNOLOGUE DES ARCHIVES MÉDICALES

Hôpital Sainte-Anne Hospital
Sainte-Anne (Manitoba)

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 55 000 résidants, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

Le transcripteur(trice)/technologue relèvera de la gérante des systèmes d'informations médicales et sera responsable du traitement des transcriptions audio et de la correspondance, d'aider à la tenue des dossiers médicaux et au traitement de ceux-ci, au besoin, et d'aider la réceptionniste en ce qui concerne le traitement de formulaires et l'opération du standard téléphonique et du système de communication.

Qualifications requises :

- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- bilinguisme (français et anglais);
- vitesse d'exécution au clavier : 50 mots la minute;
- expérience en informatique et traitement de texte;
- bonne connaissance de la terminologie médicale;
- excellente maîtrise de l'orthographe et de la grammaire;
- certificat en technologie des archives médicales ou expérience équivalente;
- cours de transcription ou expérience équivalente;
- expérience récente en secrétariat ou en milieu hospitalier;
- bonne aptitudes de communication;
- capacité de travailler de manière autonome;
- capacité de prendre des décisions responsables;
- aptitude à établir et maintenir des relations de travail constructives.

Les personnes souhaitant poser leur candidature sont priées d'envoyer leur offre de services par écrit **au plus tard le 1er mars 2003**, à :

Mme Louise Maynard
Gérante des systèmes d'informations médicales
52, rue Saint-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C4
Télécopieur : (204) 422-9929

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue.

Voici l'histoire d'un homme

qui se réveille le matin après avoir dormi dans un lit qu'il a vu annoncer et dans un pyjama qu'il a vu annoncer; il prend son bain avec un savon qu'il a vu annoncer, se rase avec une crème à barbe qu'il a vu annoncer, avale un verre de jus qu'il a vu annoncer et prend son petit-déjeuner avec des rôties faites d'un pain qu'il a vu annoncer; il s'habille avec des vêtements qu'il a vu annoncer puis, jette un coup d'œil à sa montre qu'il a vu annoncer. Finalement, il part travailler dans une automobile qu'il a vu annoncer.

Mais, pendant tout ce temps, cet homme en affaires continue d'hésiter à... annoncer, prétextant que la publicité ne donne rien.

En bout de ligne, lorsque son chiffre d'affaires baissera, il finira par annoncer... son commerce à vendre.



LA PUBLICITÉ, ÇA PAYE

237-4823
1 (800) 523-3355

Manitoba

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTE BILINGUE
WP2, Terme – 1 an, dresser une liste d'admissibilité, Éducation et Jeunesse Manitoba, Direction de la mesure et de l'évaluation, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 10436. Échelle de salaire : 30 034 $ à 34 346 $ par année. Date de clôture : le 3 mars 2003.

Qualités requises : Le/la candidat(e) retenu(e) doit posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite en français et en anglais et au moins une année d'expérience comme opérateur(trice) de traitement de texte. Doit posséder des connaissances approfondies de Microsoft Office 97 (Word, PowerPoint, Excel et Outlook) et avoir des habiletés supérieures pour la mise en page et la présentation de documents. Une connaissance de MathType, CorelDraw et d'un balayeur optique (scanner) serait un atout. Il/elle doit savoir travailler seule et en équipe, avoir le sens de l'organisation ainsi que d'excellentes habiletés en relations interpersonnelles. Il/elle doit faire preuve d'un esprit d'initiative, doit être capable d'établir des priorités et travailler sous pression afin de respecter les échéanciers.

Fonctions : Sous la direction de la responsable de la Section de la production des documents, la personne choisie offre un soutien bilingue dans le domaine de l'éditique et du traitement de texte aux équipes de projet chargées de l'élaboration des tests basés sur les normes et de documents d'appui en évaluation. Elle organise et met à jour quotidiennement un système informatisé de classement de documents, est chargée de vérifier le travail et de présenter des documents sans erreurs.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Jeunesse Manitoba, Ressources Humaines, 1577, avenue Dublin, bureau 7, Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5, Télécopieur : (204) 948-2193

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Canadian Council of Ministers of the Environment
Le Conseil canadien des ministres de l'environnement

Aide de bureau bilingue

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement est à la recherche d'une personne dynamique, ayant un sens aigu de l'organisation, qui sera chargée d'apporter un soutien administratif d'ordre général à un petit bureau très occupé.

Le ou la candidat(e) idéal(e) doit se soucier des détails, être capable d'organiser et d'établir de nombreuses priorités de travail et pouvoir travailler de façon satisfaisante au sein d'une équipe flexible. Ce poste exige un sens aigu de l'organisation ainsi que des aptitudes supérieures en communication et en relations interpersonnelles. Il exige également une bonne connaissance de Microsoft Office, assortie d'une aptitude manifeste pour le traitement de texte. Une bonne connaissance d'Adobe Acrobat, de Quickbooks Pro et de l'Internet est un atout. La capacité de travailler dans les deux langues officielles du Canada est également nécessaire.

Les tâches à accomplir sont variées; elles incluent notamment la tenue du registre des comptes créditeurs et débiteurs et des opérations financières connexes; la coordination des réunions, des conférences et des déplacements; la tenue et la mise à jour du site Web; le traitement des demandes d'information du public; la tenue de la base de données Access; le soutien aux autres postes; et diverses tâches de routine.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste et des instructions détaillées sur la soumission des candidatures, visiter le site **www.ccme.ca/whatsnew/index.fr.html**. Les curriculum vitae doivent être reçus **à 23 h 59 au plus tard, le 26 février 2003**.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt, mais seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Village de Saint-Pierre-Jolys

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Village de Saint-Pierre-Jolys accepte des candidatures pour le poste bilingue de directeur(trice) général(e).

La personne choisie sera chargée des tâches suivantes :

- établissement et administration des politiques et des procédures municipales, de concert avec le conseil;
- préparation de budgets et d'états financiers;
- direction et supervision des employés;
- perception de recettes et paiement de dépenses autorisées;
- participation aux réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, et rédaction des procès-verbaux;
- transmission de renseignements au conseil et au ministre, selon les besoins;
- autres tâches assignées par l'Acte municipal ou par le conseil.

Le candidat ou la candidate doit :

- posséder une bonne connaissance des principes de comptabilité et pouvoir travailler dans un environnement informatique;
- être inscrit(e) au programme de certificat en administration municipale ou être diplômé(e);
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- être capable de travailler seul(e) et respecter les échéances;
- s'intéresser au développement économique de la communauté;
- être prêt(e) à résider dans la communauté.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature et son curriculum vitae avec trois références, et indiquer ses attentes salariales, **au plus tard le 26 février 2003 à 16 h 30** à :

Maire Réal Curé
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Poste de Directeur(trice) général(e) - Confidentiel

Village de Saint-Pierre-Jolys

GÉRANT(E) DES OPÉRATIONS

Le Village de Saint-Pierre-Jolys est à la recherche d'un(e) gérant(e) des opérations. Le(la) candidat(e) retenu(e) fera preuve d'initiative et sera en mesure d'assurer la supervision de :

- système sanitaire et système d'égoûts;
- voirie, chaussées et trottoirs;
- ramassage des ordures;
- contrôle des mauvaises herbes (traitement, inspections, mise en application des règlements);
- cimetières
- tâches administratives, correspondances;
- personnel de soutien.

Le candidat ou la candidate doit :

- être diplômé de l'école secondaire ou posséder l'expérience de travail équivalente;
- avoir une bonne connaissance des deux langues officielles, français et anglais, autant à l'oral qu'à l'écrit;
- détenir un permis de conduire Classe 5 en règle comprenant le certificat de freinage hydraulique;
- démontrer des capacités d'entrepreneurship et de motivation;
- savoir conduire de l'équipement de construction;
- savoir diriger une équipe;
- disposer d'un sens de l'initiative : organisation, coordination, planification;
- avoir quelques connaissances administratives/tâches de bureau;
- être désireux de s'installer au Village de Saint-Pierre-Jolys.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature et son curriculum vitae avec trois références, et indiquer ses attentes salariales, **au plus tard le 26 février 2003 à 16 h 30** au :

Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Loi sur la protection des eaux navigables L.R.C. 1985, ch. N-22

Transports et Services gouvernementaux Manitoba donne avis, par la présente, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, pour l'approbation des plans et de l'emplacement de l'ouvrage décrit ci-après.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba a, en vertu de l'article 9 de ladite loi, déposé auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, et auprès du Bureau des titres fonciers de Portage-la-Prairie, sous le numéro de dépôt (chemin de fer) R1101 (n° d'inscription 1061345), une description de l'emplacement et les plans de construction d'un pont sur la rivière Nelson pour la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 374 dans le township 64, rang 2 Ouest, dans la province du Manitoba.

Toute objection aux répercussions que les travaux pourraient avoir sur la navigation doit être adressée par écrit, dans un délai d'un mois suivant la date de publication du présent avis, au Directeur régional, Garde côtière canadienne, Ministère des Pêches et des Océans, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1.

Fait à Winnipeg, le 20ième jour de février 2003.



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **vendredi à 17 h**.

(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur :** 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et en **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 13 $ et 26 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-4690.
716-

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes le service à la clientèle et tu es prêt(e) à travailler les soirs et fins de semaines? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 21 mars à : Jardin Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seule les personnes retenues en entrevue seront contactées. Pour plus d'information, demander Denis ou Lise au 233-5618 ou 791-8834. Échelle salariale : *poste d'apprentis* (6,50 $ à 10 $/hr), *assistance à la direction* (7 $ à 12 $/hr), *gérant(e) de l'entreprise* (8 $ à 15 $/hr).
720-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.T.
729-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. G.J.D.
731-

RECHERCHE

RECHERCHE DUPLEX : j'ai un client qui est à la recherche d'un duplex. Avez-vous l'intention de vendre votre duplex? Contactez Henri Fortier RE/MAX PERFORMANCE au 255-4204.
733-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE : Sud de Winnipeg. Affaire familiale. Travail à temps partiel (3 ou 4 soirs par semaine). Comprend une résidence à 2 niveaux, 1 250 pi². Appelez le propriétaire Lou au bureau : 433-7899 ou cellulaire : (204) 371-5513. Raison de la vente : retraite.
708-

À LOUER

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher. Boulevard Provencher. Plancher de bois franc. 423 $/mois. Stationnement compris. Appelez Georges au 987-2104.
726-

À LOUER : Appartement 197, rue Kitson, 2 chambres à coucher, 736 pi², deuxième étage, comprend stationnement, chauffage et eau. Pas d'animaux. Disponible le 1er mars. 525 $/mois. 233-1911.
730-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, rénové, sur Eugénie près de l'Hôpital. Non-fumeur. 750 $/mois. Électricité, chauffage et eau compris. Libre le 1er février. Tél. : 231-1570 ou 292-8583.
732-

Nécrologies

Sœur Charles-Madeleine Fille de la Croix (Roseline de Moissac)

Le 7 février 2003, sœur Charles-Madeleine entrait dans son éternité, au Centre des Sciences de la Santé.

Elle naquit à Saint-Claude, le 13 août 1928. Elle fut précédée dans la tombe par son père, Charles, sa mère, Madeleine Magnard, ses frères, Charles et Georges, ses sœurs, Christiane, Huguette et sœur Blandine, o.s.u., ainsi que son beau-frère, Arnould de Marsangy.

Elle laisse pour chérir sa mémoire, ses sœurs, Marie-Thérèse de Marsangy, sœur Ghislaine, f.d.l.c., sœur Madeleine, f.d.l.c. et Anne-Marie; sa belle-sœur, Laurette, huit neveux et nièces, sept petits-neveux et petites-nièces, ainsi que sa communauté religieuse.

Sœur Charles-Madeleine entra chez les Filles de la Croix en 1955. Elle eut pour mission l'enseignement des petits enfants, qu'elle chérissait et dont elle était tendrement aimée. Un inspecteur d'écoles disait d'elle : « Elle n'est pas seulement institutrice, elle est aussi éducatrice. »

Son cœur débordant d'amour la caractérisait. Toujours, elle cherchait à rendre service et à faire plaisir. Elle témoignait de la compassion à toute personne souffrante. Ses yeux pétillants, son sourire gracieux, la douceur de sa voix, sa vitalité, tout en elle avait le don de plaire et de charmer. Nous rendons grâce à Dieu pour le bonheur que notre sœur a apporté à son entourage, tout au long de sa vie.

Les religieuses et sa famille remercient sincèrement les médecins et les infirmières du Centre des sciences et de la santé, pour les bons soins qu'ils ont prodigués à notre sœur durant son séjour à l'hôpital.

Le 10 février, une célébration de sa vie eut lieu à la Maison provinciale des Filles de la Croix. La messe de la Résurrection fut concélébrée le 11 février, au même endroit, par Mgr Noël Delaquis, l'abbé Louis-Philippe Jean et le père Louis Geelan, o.f.m. L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Adolphe.

L'abbé Ubald Lafond

L'abbé Ubal Lafond est décédé subitement le mardi 11 février 2003 au Centre Taché à l'âge de 79 ans.

Ubald, né à Saint-Jean-Baptiste (Manitoba), le 20 novembre 1923, était le fils de Omer Lafond et de Léonie Rajotte. Il laisse dans le deuil, outre le presbytérium de Saint-Boniface, ses frères Bernard (Noëlla Marion), Olivier (Denise Bérard) et Nestor (Jeannette Valcourt) et sa sœur Flore Ayotte (Philippe) et de nombreux neveux et nièces.

Ubald fut prédécédé par ses sœurs Anita (Herménégilde Guénette) et Yvonne (Albert Gariépy) et ses frères Armand, Roger (Atella Graveline) et Edmond (Lucille Bérard).

Il commença ses études à l'école Youville à Saint-Jean-Baptiste (1929-1936). Il poursuivit ses études au Collège de Saint-Boniface (1936-1945), puis en théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke et au Grand Séminaire de Saint-Boniface (1945-1949).

Mgr Georges Cabana, archevêque-coajusteur de Saint-Boniface, l'ordonna prêtre à la Cathédrale de Saint-Boniface le 11 juin 1949. Successivement, l'abbé Ubald fut desservant pour quelques mois de Sainte-Rita (1949); vicaire à la Cathédrale (1949-1954); curé de Woodridge (1954-1957); puis de Sainte-Marie à Saint-Vital (1957-1959); missionnaire en Bolivie (1959-1960); curé à La Broquerie (1960-1965) à Saint-Eugène (1965-1979), et à Île-des-Chênes (1979-1989); vicaire paroissial à la Cathédrale (1989-1994). À la suite d'une embolie en 1993, il est contraint de prendre sa retraite en 1994.

Il a résidé pour quelques années à la Résidence Saint-Antoine à l'Archevêché, puis en 1998, il prit résidence au Centre hospitalier Taché.

Pendant plus de cinquante ans de vie sacerdotale, l'abbé Lafond a servi joyeusement et avec générosité l'Église de Saint-Boniface. Son ministère dans les paroisses urbaines et rurales, son souci pastoral dans les paroisses avec école paroissiale, son expérience missionnaire en Amérique latine, ont marqué à long terme la vie de notre diocèse.

Une veillée de prières a eu lieu le vendredi 14 février à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a été présidée par Mgr Émilius Goulet, p.s.s., archevêque de Saint-Boniface, le samedi 15 février à 10 h, en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation se fera au cimetière devant la Cathédrale.

La direction des funérailles de M. l'abbé Ubald Lafond a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Marie-Claude (Ninette) Sabourin (née Fontaine)

C'est avec sérénité et paix que nous annonçons le décès de notre chère maman et mémère le vendredi 14 février 2003 au Centre Taché à Saint-Boniface. Elle avait 81 ans.

Marie-Claire a été précédée par son époux Cyrille (Ti-Bob), par ses parents Philias et Délia (née Laplante), trois sœurs, Thérèse, Yvonne et Jeanne, quatre frères Rosaire, Emile, Edmond et l'abbé Edouard ainsi qu'une belle-sœur Mary (Emile).

Elle laisse dans le deuil ses sept enfants, Réal (Lise), Emile (Laurette), Arthur (Hélèna), Léopold (Marceline), Maurice (Janet), Jacques (Marilyn) et Lise (Lyle Sokal) ainsi que 11 petits-enfants, deux beaux-grands-enfants, trois arrière-petits-enfants ainsi qu'une sœur, Dolorès, un frère, Daniel, et de nombreux nièces et neveux, amies et amis.

Marie-Claire est née à Saint-Boniface (Manitoba) le 19 mai 1921. Elle passe ses années d'adolescence sur la rue Ritchot et fréquente l'Académie Saint-Joseph. En 1946, elle rencontre un vieux vétéran de 27 ans, et notre petite « fille de ville » épouse son prince charmant de Saint-Jean-Baptiste le 1er juillet 1946. Sept enfants plus tard et résidante à Saint-Jean-Baptiste, Somerset et Saint-Malo, Ninette et Ti-Bob finalement se retirent à Saint-Boniface, l'été, et à Cathedral City (Palm Springs), Californie, l'hiver, où elle adorait son petit « trailer » près de la piscine. Ça ne pouvait durer... En 1996, elle est frappée d'une attaque d'apoplexie qui la laisse partiellement paralysée. Par contre, elle ne perd pas son sourire, son sens de l'humour, sa bonté toujours gratuite et les souvenirs de ses voyages, via ses albums remplis de photos.

Nous nous souvenons de maman quand elle accepte de « garder » son frère malade chez nous pendant 14 ans. Nous nous souvenons de maman quand elle offre notre chez-nous à notre vieille grand-maman Fontaine pendant près de deux ans. Nous nous souvenons de maman, quand « d'la visite » arrivait sans s'annoncer et qu'elle pouvait préparer un repas complet (y compris le dessert) dans moins d'une demi-heure. Nous nous souvenons de maman pour sa voix angélique, pour son amour inconditionnel, pour sa capacité de pardonner, pour son sens d'unité à la famille, pour sa volonté de tout remettre entre les mains du bon Dieu et de la Sainte Vierge. Elle était pieuse et religieuse mais avec les pieds bien ancrés dans le sol francophone du Manitoba. Maman, tu vas nous manquer.

La famille désire exprimer ses remerciements et sa reconnaissance au personnel du Centre Taché ainsi qu'aux prêtres et religieuses qui la visitaient fréquemment.

La famille et les amis de Marie-Claire ont été invités à se rendre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, à 19 h, le lundi 17 février pour les prières. Les funérailles ont été célébrées à 10 h 30, le mardi 18 février à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'abbé Paul Campeau présida la cérémonie.

Au lieu de fleurs, les gens intéressés peuvent faire un don à la douce mémoire de Marie-Claire au Centre Taché, 185, rue Despins, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B3.

Les funérailles ont été confiées au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1 888 233-4949.

Chronique RELIGIEUSE

ANNETTE TENCHA-HAMEL
Laïque



Jeunesse ou vieillesse?

Il faut que jeunesse se passe! Pourquoi? Pourquoi faut-il vieillir? Est-ce que la maturité est au prix de la jeunesse?

Le vieillissement du corps est une condition humaine. La jeunesse du cœur et de l'âme est une condition divine, à mon avis. Si j'ai un choix... et j'ai un choix... je préfère rester jeune! Et vous tous aux cheveux grisonnants, avez-vous opté pour la berceuse ?

Paul Harvey, un commentateur américain qui nous donne les nouvelles du monde avec un regard personnel, à 24 ans. Il vient de signer un contrat pour dix ans!!! Cet homme n'a pas l'intention de céder au vieillissement et d'attendre la mort dans un fauteuil capitonné!

Revenons un peu en arrière et revoyons ensemble comment nous étions à l'âge des rêves et des illusions. Nous étions prêts à conquérir le monde parce que l'ambition, l'idéal, la passion, la détermination, dictaient nos aspirations. Nous n'avions aucune crainte de tenter des expériences malgré les erreurs, parce que la vie nous souriait. Nous étions prêts à quitter nos foyers, aller en guerre même, afin d'explorer l'avenir. Nous questionnions les traditions, nous posions beaucoup de questions et avions confiance dans la vie parce que nous nous croyions immortels.

Quand avons-nous cesse d'espérer, de lutter? Quand avons-nous cessé de vivre?

Dans ma jeunesse je me souviens d'avoir souvent rencontré Mademoiselle Masson, une institutrice qui se promenait en vélo dans les rues de Saint-Boniface. Je la croyais très vieille parce que j'avais dix ans et je l'admirais parce qu'elle s'identifiait à la jeunesse. Maintenant que je me classe parmi les moins jeunes, j'admire Alfred Monnin qui se promène encore à bicyclette, une véritable relique. Le vélo, pas Fred! On sait cependant que cet homme se classe quand même parmi les « blés d'or »!

Je connais un jeune paralytique qui achète des chaussures sport parce qu'il a l'intention de marcher un jour. Il n'accepte pas son sort sans un combat. Il faut aussi réagir à cette mauvaise maturité qui nous enlève la vie à petit feu.

L'autre vie, celle du Ciel avec Dieu, Marie, Joseph, nos chers disparus et tous les autres saints, il faut la préparer avec notre corps autant qu'avec notre âme. Si on arrive de l'autre côté tout recroquevillé, il va falloir « suivre des cours de rajeunissement » pour être à la page des habitants célestes! Si nous avons conservé la fraîcheur et l'éclat de notre adolescence, l'adaptation au Paradis s'effectuera en douceur! Vous trouvez ça drôle? Moi aussi, mais si vous y pensez deux minutes, vous admettrez que c'est peut-être raisonnable.

Le corps ne dicte pas la vieillesse! C'est l'esprit, l'âme qui nous dit de rester jeune avec le courage de réagir au ralentissement. Il faut être prudent, oui, mais il faut résister au désir de s'asseoir et d'attendre la mort. L'âge mûr est celui qui suit la jeunesse et non pas le stage de la vie qui remplace la jeunesse. Aux rêves des jeunes s'ajoute la possibilité de réaliser ce qui est possible et non d'abandonner ce qui nous motivait jadis.

Quand la nature reprendra sa vie nouvelle et que les oiseaux reviendront de leur long voyage, j'espère voir de nombreuses têtes blanches se promener en vélo ou courir les marathons!

Quel spectacle!!! Adieu les pilules pour tous les maux, adieu les berceuses, adieu les heures d'ennui... et oui, adieu la paix routière!!!

GAMINERIES

par Joe-Anne Benoît

Au lit ma belle!

Mon aînée Édith, 4 ans, a des difficultés à s'endormir. Ce n'est pas tellement de la mettre au lit, car la routine va relativement bien. Mais une fois couchée, on dirait qu'elle lutte contre le sommeil. Elle va lire ou se chercher des jouets. Elle voudrait faire comme nous. Elle se couche vers 19 h 45, 20 h. Il n'est pas rare qu'elle soit encore éveillée à 21 h 30! On a essayé les récompenses, se coucher plus tard, mais non rien à faire! Elle ne mange pas avant d'aller au lit et ne consomme pas de cola. Dois-je ajouter que la belle demoiselle n'est pas toujours fraîche et dispose le matin..., le midi et le soir? Que faire?

France

Bonjour France!

Tout s'apprend chez l'être humain, y compris la façon de trouver le sommeil et de bien s'endormir! L'endormissement est toujours un moment délicat, difficile à certaines périodes, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. De ce moment, dépend en partie le déroulement de la nuit entière, c'est dire qu'il vaut vraiment la peine d'y accorder un peu d'attention.

Il faudrait d'abord clarifier les obstacles à l'endormissement. Il peut y avoir des causes physiques : par exemple, si elle n'est pas assez fatiguée. Certains enfants ont des besoins en sommeil moins grands. Dans ce cas, il suffit de s'adapter en couchant l'enfant un peu plus tard ou d'éliminer la sieste de l'après-midi s'il y en a encore une. Les causes psychologiques sont les plus fréquentes. Depuis combien de temps Édith a-t-elle du mal à s'endormir? Est-ce un phénomène récent ou cela a-t-il toujours été un problème? S'est-il produit un événement particulier (décès d'un proche, visionnement d'un film qui l'a impressionnée, déménagement, arrivée d'un nouveau bébé, augmentation de querelles familiales, etc.) à partir duquel la résistance au sommeil s'est manifestée ou accrue? Que répond-t-elle si on lui demande pourquoi elle n'arrive pas à s'endormir? Certains enfants, par exemple, ont peur d'un élément environnemental (obscurité, impression que quelqu'un se cache derrière le rideau quand le chauffage part et qu'il se met à bouger légèrement, etc.) ou imaginaire (peur de faire des cauchemars, peur de la sensation d'engourdissement et de lourdeur qui précède le sommeil ou autre). Une des questions qui préoccupe beaucoup l'enfant de cet âge, c'est ce que vous allez faire, vous, alors qu'il va dormir. Les manoeuvres habiles pour sortir du lit peu après le coucher pour voir ce que vous faites, vérifier s'il y a quelqu'un, si vous sortez, à quel moment vous vous couchez, etc. traduisent cette préoccupation.

Une fois que vous aurez identifié les causes de la lutte contre le sommeil, informez correctement votre enfant. Ainsi, l'enfant qui craint de faire des cauchemars sera moins anxieux si on lui explique ce qu'est un mauvais rêve ("C'est une sorte de tour que te joue ton cerveau, cela ne se produit pas réellement dans ta chambre!"). Si l'enfant est curieux de savoir ce que vous faites, expliquez-lui ce qu'il en est ("Tu vois, quand tu es couché je fais ceci et cela, et je me couche après avoir écouté le bulletin de nouvelles à la télé..."). Dites la vérité sur vos occupations et exprimez clairement votre besoin d'être seul (ou avec votre conjoint) dans la soirée. Si l'enfant a peur de ne pas se réveiller parce qu'il y a eu un décès dans la famille, le simple fait de bien lui expliquer la différence entre le sommeil et la mort le rassurera grandement. S'il combat le sommeil parce qu'il n'aime pas la sensation qui la précède, faites-lui prendre conscience que cette sensation est très bonne et utile.

C'est l'occasion de poser vos limites clairement. Verbalisez l'heure à laquelle vous avez décidé de coucher l'enfant et vos limites concernant les allées et venues inopinées. À partir de cette heure-là, votre enfant a droit à la tranquillité et vous, vous avez droit à votre intimité. Plus cela sera dit clairement et fermement, plus vous vous y tiendrez de manière constante, plus l'enfant apprendra à se responsabiliser d'une part, et à vous respecter d'autre part.

Bien sûr, créez des conditions propices au sommeil : objet transitionnel (peluche préférée ou autre), cadre paisible et rassurant, rituel (chanson, histoire avant le coucher...), musique pour enfants (cassettes de musique calme pour enfants, voir le choix disponible chez votre disquaire, etc. Tout cela contribue à une entrée dans le sommeil paisible.

Je vous encourage à poursuivre votre objectif de construire une vie familiale plus harmonieuse. Oui c'est possible!

Cette chronique est rendue possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et La Liberté.

SAINT-MALO

Œuvres métisses réunies

Le peuple autochtone a plusieurs artistes de grand talent. Leurs œuvres pourront bientôt être rassemblées sous un même toit : celui de la Maison-Chapelle.

Sophie ROCH



photo : Sophie Roch

L'artiste métis, Norbert Ritchot, vendra des sculptures en bois, mais surtout des bronzes à la boutique d'artisanat métis située dans la Maison-Chapelle de Saint-Malo.

Une boutique d'artisanat métis devrait voir le jour à la Maison-Chapelle de Saint-Malo pour le début de la saison touristique, soit le 1er mai. Les artistes métis, autochtones et inuits pourront ainsi vendre leurs œuvres d'art par le biais de ce commerce et seront payés par commission. (1)

Les artistes exposeront toutes sortes de produits tels des œuvres faites de fer forgé, de tôle, de la menuiserie, de la poterie, du tissage, des costumes traditionnels, des habits de cuir, du savon, de la confiture, des chandelles, des bijoux, etc. Le seul critère établi : les pièces doivent être confectionnées à la main.

Le projet n'est pas exclusivement réservé aux gens des villages de Saint-Malo et de Saint-Pierre-Jolys. Une trentaine d'artistes provenant des quatre coins du Manitoba devraient y vendre leurs produits. « La Province s'est donné comme mandat de développer le tourisme autochtone, indique l'agente de développement économique de la région Chaboillé, Murielle Bugera. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) nous aidera grandement à le faire dans la région Sud-Est. »

Norbert Ritchot

Le résidant de Saint-Pierre-Jolys et artiste dans l'âme, Norbert Ritchot est l'un des artistes qui vendra ses œuvres à la boutique d'artisanat. Ses pièces faites de bronze représentent des animaux sauvages comme des cougars ou différentes espèces d'oiseaux. L'artiste travaille cette matière que depuis trois ans, mais possède une solide expérience en sculpture de bois.

Norbert Ritchot sculpte le bois depuis le milieu des années 1980. Il a gagné de nombreux prix pour ses sculptures de la vie sauvage, d'animaux et de la faune dans toutes les compétitions auxquelles il a participé tant au Canada qu'aux États-Unis. Il a eu la piqûre pour les œuvres faites en bronze lors de sa participation à un atelier d'une fin de semaine en 2000. Son but ultime serait de faire de sa passion, son gagne-pain.

« L'idée de la boutique d'artisanat est très intéressante, dit-il. Je trouve cela bien d'encourager les artistes d'exposer leurs œuvres dans la Maison-Chapelle. Ça va nous donner la chance de se connaître et d'échanger sur nos arts respectifs. »

Réaliser une œuvre de bronze prend énormément de temps, environ 200 heures par morceau. Le prix va de pair avec les heures travaillées. « Pour les pièces à édition limitée, c'est surtout les avocat et les ministres qui se les procurent, puisque le prix peut aller jusqu'à 1 000 $ et parfois plus, précise-t-il. Celles qui sont reproduites un plus grand nombre de fois sont toutefois moins coûteuses, soit de 300 $ à 500 $ chacune. »

L'artiste originaire du village Aubigny croit que les acheteurs de ses œuvres de bronze doivent apprécier la nature pour aimer l'œuvre. « Les acheteurs pourront le léguer à d'autres et il profitera à bien des gens durant des générations et des générations. »

(1) Les artistes désirant vendre leurs produits à la boutique d'artisanat métis peuvent contacter Irène Comeau au comité de sélection des artisans au 347-5766.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

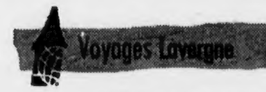
ENTREPRISES RIEL INC.

ENTREPRISES RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Assurances Lavergne — **(204) 433-7758**



(204) 433-3700

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

AGENT IMMOBILIER

Service bilingue



RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

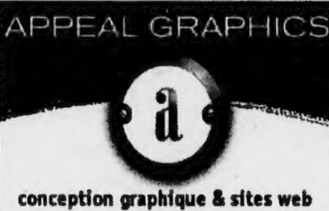
Plus de 20 ans d'expérience

LOEWEN FUNERAL CHAPELS

Steinbach **Tél.: 326-1351**

[redacted]

APPEAL GRAPHICS



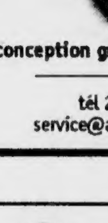
conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*



SERVICES DE TRAITEURS

PIC & NIC RESTAURANT

Bill Smith et Sylvie Lachance-Smith

Pour tous genres de banquets tels que noces, funérailles, anniversaires, réceptions spéciales et buffet de Noël

445, rue Main • Saint-Adolphe
Téléc. : 883-2724 • picetnic@mts.net
883-2204



Point de vente du café équitable

233-1494
1a - 202, Provencher
mhduval@shaw.ca

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Michelle **SMITH** CFP

Assurances et Investissements

Consultante en planification financière

REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ FONDS MUTUELS

Spécialiste en :

- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815

Fonds mutuels distribués par :

PORTFOLIO STRATEGIES corporation

BDO

BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca	Jean-François Parisien	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Dérick Sabourin	Chantal St. Pierre
Jacques Marion		Marc Boucher

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

[redacted]

AIKINS
depuis 1879

J. GUY JOUBERT
MARIANNE RIVOALEN
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN
YVAN LAGASSÉ, STAGIAIRE

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

(204) 957-0050
www.aikins.com



MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051





Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4